



Sommaire

C.A. DE L'ANEF DU 18 NOVEMBRE 2006.....	1
SÉMINAIRE	5
APPEL À CONTRIBUTIONS.....	7
COLLOQUES.....	11
LIVRES.....	27
Comptes rendus	27
Parutions	51
PÉRIODIQUES.....	61
FORUM	67
BULLETINS DE COMMANDE.....	77
STATUTS	79
ADHÉSION, ABONNEMENT.....	81



Compte rendu du C.A.

Conseil d'administration de l'ANEF Paris, 20 janvier 2007

Présentes : Armelle Andro, Geneviève Cresson, Nicole Décuré, Michèle Ferrand, Dominique Fougeyrollas, Annik Houel, Nicky Le Feuvre, Françoise Picq

Excusée : Christelle Hamel

Invitée : EFiGiES

Ordre du jour

1. Projet de recherche, reproduction et diffusion (électronique) des textes fondateurs en études féministes francophones

Les doctorant-e-s expriment souvent la difficulté à se procurer les textes français alors que les sources anglo-saxonnes sont davantage disponibles, d'où l'idée de création d'une commission au sein de l'ANEF dont l'objectif sera d'identifier les textes susceptibles de faire l'objet d'une numérisation en privilégiant les textes qui sont les plus difficiles à trouver. Armelle se propose pour monter le dossier de demande de financement.

Il faudra vérifier les conditions de mise en ligne (autorisation des auteur-e-s ? autorisation des éditeurs ?). Françoise posera la

question à notre avocate. Se renseigner sur le cadre juridique de HAL.

- Exemples de documents : les textes publiés dans *Le sexe du travail*, un recueil de textes utilisés dans les cours de Paris VII, les *Cahiers de l'APRE*, la table ronde de l'APRE, les actes du colloque de Toulouse, quelques textes de la *Revue d'en face*, la revue *Sexe et race* de Rita Thalmann, le séminaire « Limites-frontières », le colloque du GEF « Crises de la société, féminisme et changement ».

EFiGiES sera sollicitée pour identifier la demande de textes « introuvables ». On pourrait également solliciter directement quelques auteur-e-s pour ajouter ce qu'on aurait oublié.

2. Journée de l'ANEF – Panorama sur les études et recherches féministes en France, à l'automne 2007

Pourraient participer, entre autres : ANEF, Archives du féminisme, EFiGiES, Institut Émilie du Châtelet, Mnémosyne, Portail genre, Revues, RING.

3. Études féministes européennes – AOIFE & ATHENA

Projet de création d'une structure pérenne pour la promotion des études féministes au niveau européen. Cette nouvelle association sera créée en remplacement des structures existantes (WISE, AOIFE, ATHENA) et devrait proposer à ses adhérentes (individuelles ou institutionnelles) l'abonnement à une ou deux revues spécialisées, des tarifs réduits pour l'inscription aux colloques européens, un bulletin (papier ou électronique) d'information, un appui technique pour la constitution de réponses aux appels d'offres européens, etc. Prochaine réunion du groupe de travail (où l'ANEF est représentée par Nicky Le Feuvre) lors de la réunion ATHENA, à Budapest, en avril 2007.

4. Réunion commune EFiGiES / ANEF

Prochaine réunion du bureau d'EFiGiES, le 17 mars (après-midi ou le 24 mars (matin) (à confirmer), à Paris.

- Adhésions conjointes.
- Création d'un groupe de travail sur la numérisation des textes fondateurs.
- Organisation de la journée/table ronde autour de l'institutionnalisation des études genre.
- Suivi du projet EFiGiES pour une université d'été en 2008. Placer les Doctoriales dans ce projet.

5. Congrès de l'AISLF à Istanbul, 7-11 juillet 2008 : « Être en société : Le lien social à l'épreuve des cultures »

Appel à contributions général et appel spécifique du CR4 à venir. Contacts à prendre avec les recherches genre à Istanbul.

6. Pétition Mission égalité Montpellier III

Courrier déjà envoyé au nom de la Mission égalité UTM.

Celui-ci pourrait servir de modèle à un courrier similaire à envoyer au nom de l'ANEF et des autres universités impliquées dans les projets FSE. Voir la rubrique « Réseaux ».

7. Projet de colloque sur la parité

L'appui de l'ANEF est demandé (réunion à Toulouse le 29 janvier). Sandra Frey peut faire valoir le soutien de l'ANEF dans ses demandes de financement. Toutefois, au regard de l'état des finances de l'ANEF, il n'y aura pas de subvention directe.

8. Paris VII

Marie-Blanche Tahon sera à Paris sur un poste de professeure invitée à Paris VII, du 18 février au 4 mars. Conférence le 22 février 2007 : « Articulation égalité des sexes et des sexualités ».

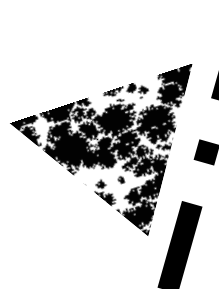
9. Informations

- Deux émissions à *France Culture* sur le féminisme : mardi 30 janvier (les féministes des années 1970) et mercredi 31 janvier (la troisième vague), à partir de 22h15.
- Table ronde Mnémosyne, sur l'édition féministe, Paris, le 27 janvier 2007.

- Lancement d'une nouvelle collection, « Le genre de l'histoire », aux Presses Universitaires du Mirail, sous la direction de l'équipe de rédaction de la revue *Clio*.
- Publication des Actes de la Journée de Dauphine. Rechercher les fichiers des retranscriptions.
- Un Plan « Violences et santé » doit être lancé ces jours-ci par le ministère de la Santé. Quatre colloques seront organisés en région, dont un le 4 décembre au ministère de la Santé, sur les mutilations sexuelles. Armelle participe actuellement à une enquête d'évaluation sur la demande en chirurgie réparatrice de la part des femmes excisées résidant en France.



Photo Nicole Décuré



Séminaire

▲ *Genre, sciences, techniques*

(Introduction au champ)

Vendredi de 13h à 15h, salle 11 au 105, boulevard Raspail– Du 9 mars au 15 juin 2007

Le séminaire a pour objet l'étude des travaux en histoire, sociologie et anthropologie des sciences et des techniques constitutifs du champ des relations entre le genre, les sciences et les techniques. À partir de ces travaux, on tentera de voir comment les savoirs scientifiques et la pratique des sciences, et comment les techniques, de l'innovation à l'usage, œuvrent à la définition de la différence des sexes, à la construction du genre et à la configuration sexuée des corps.

- Vendredi 9 mars. Séance introductive

- Madeleine Akrich, maître de recherche, directrice du Centre de sociologie de l'innovation, École des mines de Paris.
- Danielle Chabaud-Rychter, chargée de recherche CNRS, UMR Genre, travail, mobilités (GTM).
- Delphine Gardey, maître de conférences, Université Paris 8 et GTM.
- Ilana Löwy, directrice de recherche, INSERM et Centre Koyré.

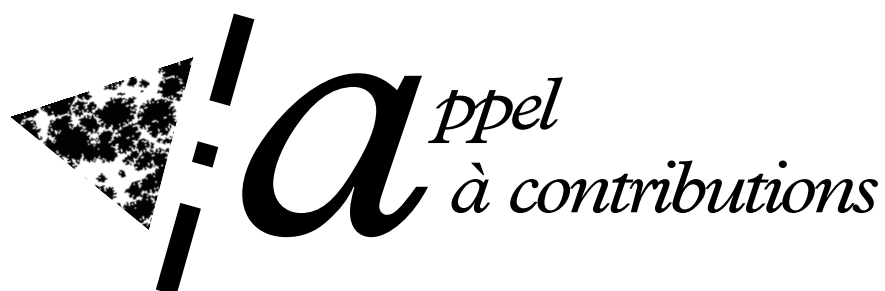
- Vendredi 16 mars. Hormones sexuelles et production du genre. Ilana Löwy

- Vendredi 23 mars. Transsexualisme et émergence de la notion de genre. Madeleine Akrich
- Vendredi 30 mars. Assistance médicale à la procréation. Ilana Löwy
- Vendredi 6 avril. Genre, classe, race : histoire de la nymphomanie. Elsa Dorlin, maître de conférences, Université Paris I
- Vendredi 27 avril. Sexualité et reproduction dans l'histoire : de l'imbrication du sexe et du genre. Madeleine Akrich
- Vendredi 4 mai. Travail, technique, pouvoir. Delphine Gardey
- Vendredi 11 mai. Le sexe du cerveau : entre science et idéologie. Catherine Vidal, neurobiologiste, directrice de recherche à l'Institut Pasteur
- Vendredi 25 mai. Les innovateurs industriels et le genre des usagers. Danielle Chabaud-Rychter
- Vendredi 1^{er} juin. Usages des techniques et construction du genre. Danielle Chabaud-Rychter
- Vendredi 8 juin. Séance non encore définie.
- Vendredi 15 juin. Traduire Donna Haraway : Sciences, fiction, féminisme. Delphine Gardey



Photo Nicole Décuré

Toulouse, IUT A.



*The 2008 Women in French International
Conference: Women in the Middle*

April 10-12, 2008, The American Airlines Training and Conference Center in Fort Worth (Dallas area). Organized and hosted by the University of North Texas

Since the past two WIF conferences have been on the U.S. west coast and east coast and the 2008 one will be in the middle of the country, we have proposed the above conference theme. Participants might consider the following for papers and sessions. Since women often end up in the middle: between east and west or north and south, between native language and adopted language, between generations, in the life cycle, as mediators in conflicts, in a sexual context, and so forth, this position of the middle would appear to be an interesting point of departure for all kinds of explorations in the context of our organization.

The program will include a guided tour of the Women's Museum in Dallas (Smithsonian Institution).

Paper proposals (in French or English) must include the following: title of paper, name of presenter, affiliation, and coordinates (postal and email addresses, telephone); a 50-word summary; a description of the paper (300 words maximum).

Any special audiovisual needs should be indicated in the conference proposal. Only overhead projectors and screens will

be provided if requested. Any other audiovisual equipment will require a fee.

Please email complete paper proposals, as an attachment in Word or rtf format, by October 1, 2007 to Marijn S. Kaplan (mkaplan@unt.edu), Department of Foreign Languages and Literatures, University of North Texas, PO Box 311127, Denton, TX 76203-1127, USA.

Tel: (940) 565-2404 - Fax: (940) 565-2581

Individuals who wish to organize a session around a special topic should e-mail the session topic to Marijn S. Kaplan by August 1 to allow the Program Committee enough time to send a call for papers for these special sessions and collect paper proposals.



▲ *Gender, Class, Employment and Family*

International conference, City University (LONDON), March 27-28, 2008

Modern social theorists have argued for the coming of «individualisation» and the transformation of the family, together with the «end of class». Much has changed in respect of gender, family and employment relations, but nevertheless, systematic inequalities of class and gender persist. This conference has a focus on these issues, and will mark the formal conclusion of GeNet (ESRC Gender Equality Network) project 7: «Class, gender, employment and family». It will begin with a plenary presentation by Professor Nancy Folbre on the evening of March 27th. This will be followed on the 28th by a full day of presentations, organised into thematic streams, together with a further plenary session (to be confirmed).

We would like to invite you to present a paper at this conference. The thematic streams have not been definitely confirmed, but we would welcome papers in any of the following areas: employment, culture, qualifications and education, careers, the life course, family.

Theoretical reflections in any of these areas are encouraged, and suggestions for new or revised themes are welcomed. It is appreciated that some papers will be relevant to more than one

theme, and this will be taken into account in drawing up the final programme.

The conference will be held at the School of Social Sciences, City University. It will be free and refreshments will be provided. For those presenting papers, we are also able to meet reasonable travel expenses. We have also reserved a number of rooms at Roseberry Hall (LSE), which is close by. Anyone requiring accommodation should contact us directly for more information.

If you would like to present a paper, we would be very grateful if you could provide us with a provisional title, together with an indication of the theme that you consider most relevant to your paper, by completing the attached form. If you do not wish to present a paper, but would like to attend the conference, please let us know. The form should be returned by the 30th April 2007.

We look forward to hearing from you.

Rosemary Crompton and Clare Lyonette

▲ *Santé des femmes et qualité de vie.*

Pratiques, représentations, enjeux

Université féministe d'été, Université Laval, Québec. Du 3 au 9 juin 2007. Pavillon Charles De Koninck, Amphithéâtre 1C

• **Dimanche 3 juin 2007**

14h-17h : Accueil : Pavillon Charles De Koninck, local 1231

15h : Rencontre pédagogique

• **Lundi 4 juin 2007**

9h-12h : Ouverture

Présidente de séance : Édith Deleury, Michel Pigeon, recteur de l'Université Laval : Mot de bienvenue

– Huguette Dagenais : Introduction et présentation du programme

– Édith Guilbert : « Santé publique et planification des naissances, au cœur des préoccupations des femmes d'hier et d'aujourd'hui »

12h30 : Film

14h-17h : « Le travail, c'est la santé ! » Vraiment ?

Présidente de séance : Liette Goyer

– Johanne Daigle : « Les femmes, au cœur de la modernisation des soins de santé »

– Karen Messing et Jessica Riel : La santé au travail des institutrices (titre à préciser)

– Marie-France Maranda, Simon Viviers : « La psychodynamique du travail des femmes médecin : Une question de mieux-être et de santé mentale »

– Chloé Serradori : Les femmes handicapées (titre à préciser)

• **Mardi 5 juin 2007**

9h-12h : VIH-SIDA

Présidente de séance : confirmation attendue

– Isabelle Auclair : « Féminisation et hétérosexualisation du VIH-Sida et leurs conséquences. Le cas de l'Équateur »

– Maria De Koninck : « Mondialisation, urbanisation et santé sexuelle et reproductive des jeunes migrantes en Afrique »

– Emmanuelle Bédard et Françoise Côté : « Pour la vie, contre le VIH-SIDA. *Empowerment* des femmes dans le milieu de la prostitution de rue à Québec » (titre provisoire)

12h30 : Film

14h-17h : Santé reproductive et développements technologiques

Présidente de séance : Louise Langevin

– Marlène Cadorette : « Le plan de naissance comme manifestation d'une appropriation du choix des soins : quelques aspects juridiques »

– Myriam Morissette : « La césarienne élective »

– Nathalie Parent : « Pour en finir avec la fin des menstruations ! »

19h30 : Grande conférence ouverte au public

– Fatou Sow, Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) Cheikh

Anta-Diop, Université de Dakar : Vivre sa santé - Pratiques, représentations, enjeux pour les femmes en Afrique subsaharienne

Présidente de séance : Huguette Dagenais

• **Mercredi 6 juin 2007**

9h-12h : Environnement

Présidente de séance : confirmation attendue

– Lise Parent : « Que connaissons-nous des liens entre la santé des femmes et l'environnement ? »

– Jocelyne Néron : « Le poids de l'eau sur la santé et la qualité de vie des femmes. Désertification en Afrique de l'Ouest »

– Madeleine Bird : « La face cachée des produits de beauté »

12h30 : Film

14h-17h : Le corps des femmes

Présidente de séance : Guylaine Demers

– Marie-Hélène Landry : « Condition physique cosmétique et mythes relatifs à l'entraînement musculaire. Les implications en termes de santé »

Confirmation attendue : Les implants mammaires, un produit de consommation comme les autres ?

– Hélène Bélanger-Martin, Marlène Duchesne : « Anorexie et troubles de l'alimentation ». Communication suivie de la présentation du film *La peau et les os... après*, elle-même suivie d'une période de discussion avec la réalisatrice, Hélène Bélanger-Martin

• **Jeudi 7 juin 2006**

9h-12h : Conditions de vie et intervention sociale

Présidente de séance : confirmation attendue

– Ann Robinson, Josette Tardif, Linda Benhadj : « La santé des lesbiennes dans la région de Québec. État d'une enquête »

– Bilkis Vissandjée : « L'interface entre les femmes immigrantes et les intervenant-e-s de première ligne »

– Isabelle Miron : « Aidantes naturelles, un double défi dans les communautés francophones et acadienne du Canada »

12h30 : Film

14h-17h : Violence : prévention et traitement des femmes victimes

Présidente de séance : confirmation attendue

– Johanne Landry : « Couverture médiatique des cas d'agression sexuelle et santé des femmes : l'affaire Dave Hilton et l'affaire Guy Cloutier, 1999-2006, au Québec »

– Renée Brassard : « Violence et femmes amérindiennes-autochtones »

– Francine Cytrynbaum : La violence envers les aînées (titre à préciser)

• **Vendredi 8 juin 2006**

9h-12h : Questions d'aujourd'hui, enjeux pour l'avenir

Présidente de séance : Renée Cloutier

– Catherine Des Rivières Pigeon : titre à confirmer

– Abby Lippman : « La santé des femmes : un choix primordial mais plus qu'une simple question de choix » («Women's health: choice matters, but it's more than a matter of "choice"»)

12h-12h30 : Clôture

Huguette Dagenais : Mot de la fin et remerciements

13h30 : Rencontre pédagogique

Pour des renseignements supplémentaires :

(418) 656-2131 poste 8930.

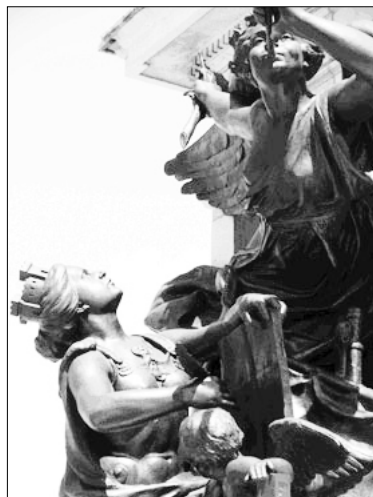


Photo Nicole Décuré

Québec, 2006.

▲ Normes et contre-normes :***des/humanisation des femmes et sexualité***

Colloque, 14-15 juin 2007, Paris. Université Paris 7-Denis Diderot – Efigies, EHESS, RING, Mairie de Paris – 103-105, rue de Tolbiac, 75013 Paris – Dalle des Olympiades, immeuble Montréal

Objectifs et thématiques du colloque

Les recherches féministes en sciences humaines, menées depuis le début des années 1970, ont montré les logiques politiques sous-jacentes aux systèmes sociaux qui refusent aux femmes un plein statut humain. La sexualité (réelle ou supposée) des femmes a souvent été utilisée dans ce but. Aujourd'hui, il est temps de nous pencher sur les pratiques sexuelles considérées comme stigmatisantes pour les femmes et leurs enjeux, afin de saisir les effets produits par des groupes minorisés et des pratiques de marge sur la définition de la norme dans le domaine des sexualités.

Ce colloque aura pour objet d'analyser le vécu quotidien et l'existence historique et géographique d'un ensemble de femmes dont les pratiques sexuelles sont ou ont été perçues comme « déviantes », en marge des normes, ainsi que les conséquences de ces pratiques, tant pour les différentes sociétés concernées que pour les femmes et les hommes.

L'objectif est de mettre à jour les différentes formes et pratiques de contrôle social à l'égard des femmes et d'analyser les modes de résistance des femmes, qu'ils soient individuels et/ou collectifs. Il s'agira également d'identifier les processus de transformations – fruit de transgressions ou subversions – du rapport sexe/genre, sexualité, dans les différentes temporalités et géographies et d'examiner comment ces transformations se comportent par rapport aux autres variables sociales que sont l'âge, les classes sociales, les classes de race, etc.

Ce projet, à visée interdisciplinaire, croisera les différentes approches des sciences humaines : historique, sociologique,

civilisationniste, linguistique, biologique, anthropologique, psychanalytique, littéraire, philosophique

Contact : cedref@ccr.jussieu.fr

Tél. 0033 (0)1 44 27 56 23 – Fax : 0033 (0)1 44 27 36 10

▲ *Gender - Genre - Geschlecht : Travelling Concepts*

Colloque international, 19-22 septembre 2007, Université de Berne, Suisse

Avec la participation de : Caroline Arni (Berne), Elsa Dorlin (Paris), Geneviève Fraisse (Paris), Myra Marx Ferree (Wisconsin), Gudrun-Axeli Knapp (Hanovre), Lorena Parini (Genève), Patricia Purtschert (Bâle/Paris), Joan W.Scott (Princeton), Eleni Varikas (Paris).

Le réseau suisse des études genre organise un colloque international de trois jours qui s'adresse aux étudiant-e-s et aux doctorant-e-s aussi bien qu'aux chercheur-e-s confirmé-e-s dans le domaine des études genre. « Gender », « genre », « Geschlecht » sont des concepts nomades qui se construisent et se modifient au gré de leurs voyages à travers les différentes cultures scientifiques. Leurs diverses acceptions varient selon les contextes de réception. Ils sont marqués par les divers rapports de pouvoir. Parfois ils s'intègrent dans les paradigmes dominants, quand d'autres fois ils se confrontent à des obstacles linguistiques particuliers. Le paysage international des études genre s'est ainsi développé de manière multiple et variée. Il est traversé par des constructions théoriques, des cadres conceptuels et des références historiques qui diffèrent d'une tradition linguistique à l'autre.

Est-ce que les termes de *gender*, de *genre* et de *Geschlecht* signifient la même chose ? Si tel n'est pas le cas, quels sont néanmoins les points communs entre ces concepts ? Dans le cas de « gender », de « genre » et de « Geschlecht », s'agit-il non seulement de concepts nomades, mais également de « boundary concepts » ? C'est-à-dire des concepts polysémiques qui lient entre

eux des champs scientifiques hétérogènes et peuvent engendrer une forme d'unité ? Le colloque « Gender – Genre – Geschlecht : Travelling Concepts » s'intéresse à ces questions, en mettant plus particulièrement l'accent sur les différences, les similitudes et les voies de réception entre les traditions théoriques germanophones et francophones.

Les journées se dérouleront en deux temps. Elles s'organiseront d'une part autour de neuf interventions en plénière qui reprendront et discuteront de façon approfondie le thème du colloque. D'autre part, les concepts centraux des études genre germanophones et francophones, ainsi que leur réception dans les zones linguistiques respectives, seront discutés sous forme de courtes présentations lors d'ateliers sur les thématiques suivantes.

1. Intersectionnalité

Si la conscience de l'imbrication des systèmes d'oppression remonte à plus d'un siècle, c'est surtout dès le début des années soixante-dix que tout un corpus sociologique et historique a été constitué, principalement au sein du féminisme marxiste d'une part et à l'initiative des féministes noires étasuniennes d'autre part, concernant les rapports entre plusieurs grands principes de stratification sociale. Un riche débat académique s'est dès lors développé sur la façon d'articuler les rapports de « race », de classe, de sexe et de genre. Les réflexions étasuniennes ont souligné la multiplicité et la complexité des imbrications structurelles entre l'oppression fondée sur le sexe et celles fondées sur l'appartenance ethnique, culturelle, de classe ou d'orientation sexuelle. Les discussions académiques autour des questions d'« intersection » ont également révélé des clés d'analyse nouvelles et subtiles de l'oppression sexiste. Les multiples débats ont aujourd'hui traversé l'Atlantique et la réflexion s'étend dans le monde académique européen.

Il s'agit donc, dans le cadre de cet atelier, de questionner la manière dont le débat s'est développé dans les contextes linguis-

tiques francophones et germanophones. Quelles ont été les réflexions propres à chaque contexte ? Au-delà de la langue, dans quelle mesure la situation politique propre a-t-elle eu une incidence sur le débat ? Le point de vue républicain français a-t-il été un frein au développement d'une telle réflexion ? Le contexte allemand a-t-il été plus favorable ? Quelles ont été les influences de la réflexion autour des rapports entre « race », classe, sexe et genre en Suisse ?

2. *Queer*

Depuis les années 1990, la théorie *queer* rassemble les interventions et les discours académiques qui portent une analyse critique sur la dimension binaire et l'hétéronormativité qui structure les normes de genre, mettant ainsi en évidence les exclusions qui en découlent. Cette théorie questionne les possibilités de résistance, de transgression et de subversion desdites normes par le biais d'une compréhension *queer* de la sexualité et de l'identité, considérées comme fluides.

Le concept *queer*, chez les germanophones (Sabine Hark, Antke Engel) comme chez les francophones (Marie-Hélène Bourcier), est influencé par des recherches étasuniennes, parmi lesquelles celles de Judith Butler, qui s'inspire elle-même d'écrits antérieurs, comme ceux de Monique Wittig.

Il y a actuellement en France plusieurs initiatives qui entendent se détacher de la réception marquée par la seule théorie de Butler et qui visent à rendre accessibles les écrits de penseuses « avant la lettre » de la théorie *queer*.

Existe-t-il une intention similaire dans le contexte germanophone ? Quelles sont les traductions, les réappropriations et les nouveaux écrits *queer* qui circulent dans la culture scientifique influencée par les contextes étasunien, francophone et germanophone ? Peut-on repérer, dans ces transferts transatlantiques, des éléments qui ont été oubliés ou qui ont perdu en importance ? Quels sont les thèmes qui nécessiteraient une réactualisation et une

relecture ? Comment le monde académique d'une part et l'activisme politique d'autre part ont-ils influencé ces théories ?

3. *Psychanalyse*

Certaines théories féministes des années 1970-80 ont largement été influencées par les théories psychanalytiques (Freud, Lacan). La réflexion psychanalytique sur la construction du conscient, de l'inconscient, du désir, de l'identité, de la langue et de la loi stimule le développement théorique autour de la signification et de la mise en forme du genre et de l'ordre social sexué.

Dans les années soixante-dix, des théoriciennes françaises telles qu'Hélène Cixous, Luce Irigaray, Julia Kristeva ou Sara Kofman ont participé à l'intégration des concepts psychanalytiques dans les questionnements féministes. La réception étasunienne du «French Feminism» a par la suite influencé les théories germanophones liées au genre.

Cet échange fut particulièrement important pour le féminisme différentialiste, en témoigne le postulat d'une « écriture féminine ». En même temps, des théoriciennes du monde germanophone comme Margarete Mitscherlich et Marina Gambaroff ont amorcé une confrontation critique avec les théories psychanalytiques sur la féminité. Dans quelle mesure retrouve-t-on des références communes à Freud et Lacan dans les théories francophones et germanophones ? Les approches psychanalytico-féministes se sont-elles transformées depuis les années quatre-vingt-dix ? Et si oui, quelles critiques ont été formulées dans les contextes francophones et germanophones ? Quelle signification les concepts psychanalytiques revêtent-ils dans les questionnements en études genre aujourd'hui ? Existe-t-il des approches psychanalytiques fondamentales au sein des études genre francophones et germanophones, qui ont été supplantées ou effacées par le courant dominant du «French Feminism» ?

4. *Égalité, parité, Gleichheit*

La critique des rapports hiérarchiques entre les femmes et les hommes constitue le cœur de la pensée et de l'action féministe. Pourtant, la question de savoir comment penser un ordre non-hiérarchique au niveau conceptuel et terminologique s'est posée différemment dans les sphères francophones et germanophones, les deux univers n'ayant pas à disposition les mêmes terminologies et traditions de pensées identiques. Dans le féminisme germanophone, l'idée d'égalité a été appréhendée avec les termes de « Gleichheit », de « Gleichwertigkeit », de « Gleichberechtigung » ou encore de « Gleichstellung ». En revanche, dans le contexte francophone, ce sont les termes d'« égalité » et de « parité » qui se situent au centre des débats correspondants.

Ces terminologies renvoient, d'une manière générale, aux différentes manières de thématiser les hiérarchies sociétales et l'égalité sociale dans les cultures linguistiques et politiques respectives. Alors que le terme français « égalité » évoque la triade républicaine révolutionnaire « Liberté, Égalité, Fraternité », le terme allemand « Gleichheit » revoie davantage à une vision socialiste d'une société sans classes, suggérant traditionnellement une distance critique par rapport à l'État allemand. Cette dissemblance dans la conceptualisation de l'égalité et son impact sur la réflexion autour du genre seront abordés dans le cadre de l'atelier « Égalité, Parité, Gleichheit ».

5. *Discours, signe et textualité*

Depuis les années soixante-dix, les études liées à la textualité, au discours et aux représentations de genre occupent une grande part du champ des recherches en études genre. Par le biais de la sémiotique, une appréhension textuelle du monde s'est imposée (*linguistic turn*). Celle-ci part du principe que la mise en narration genrée se constitue non seulement dans les médias écrits mais également dans les médias visuels tels que le cinéma, la télévision

et la publicité. Les médias visuels sont ainsi déchiffrés, expliqués et reformulés en « textes » où ils sont interprétés comme « signes » – soit écrits, soit visuels, soit auditifs.

Cet atelier s'intéressera aux parcours respectifs des concepts de discours, de signes et de genre. Dans les contextes des études genre francophone et germanophone, l'analyse discursive suscite un grand intérêt. Simultanément, la matérialité du texte et des signes est devenue un objet de réflexion théorique important à prendre en considération. L'analyse des représentations linguistiques et médiatiques du genre se retrouvent-elles de façon similaire dans les études genre francophones et germanophones ? Les débats se situent-ils sur le même terrain ? À quels concepts discursifs et sémiotiques recourt-on dans ces contextes respectifs ? Les horizons d'interprétation sont-ils comparables ?

6. Sciences

Dès le début des années 1980, les critiques féministes ont montré que les sciences naturelles avaient un sexe. Certaines chercheuses anglo-saxonnes issues aussi bien de la théorie des sciences que des sciences naturelles, telles que Haraway, Harding, Fox Keller, ou encore Bleier et Birke, ont remis en question la dimension prétendument neutre et objective des sciences naturelles modernes. Ces chercheuses ont montré de quelle manière les sciences naturelles, elles-mêmes, participent à la reproduction du processus de bicatégorisation qu'est le genre. Dès le début des années 1990, les études des sciences ont posé les bases d'une réflexion inter et transdisciplinaires sur la production scientifique en mettant en lumière son historicité et sa dimension sociale. Par la suite, les études féministes des sciences ont élargi ce type de questionnement en le portant sur la prétendue construction naturelle de la sexualité, de la sexuation, du corps et de la matérialité. Cet atelier se trouve au cœur de ces réflexions, influencées tant par les études genre, par les études féministes des sciences que par les

sciences naturelles, questionnant leurs spécificités francophones et germanophones. Quelles critiques importantes retrouve-t-on dans les deux contextes scientifiques et quelles ont été leurs transformations ? Jusqu'à quel point ces réflexions sur les sciences naturelles sont-elles reprises et intégrées dans les études genre ? Est-ce que les études des sciences germanophones et francophones ont été influencées de la même façon par ces points, notamment à la suite de la traduction des ouvrages de Judith Butler ?

▲ *Genre, montagne et pratiques sportives d'hier à aujourd'hui, ici et ailleurs*

Juin 2008 à Lyon et Grenoble

Dans le cadre du projet quadriennal 2007-2010 du Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport, nous souhaitons, par ce colloque, questionner et analyser les conditions d'émergence et de développement des pratiques sportives de montagne sous l'angle des rapports sociaux de sexe. Existe-t-il des spécificités sexuées des pratiques sportives passées et/ou présentes de montagne, qu'il s'agisse de la production sportive (quel qu'en soit le niveau d'excellence) ou des formes de management des organisations sportives et de loisir ?

Pour questionner les pratiques sportives de montagne (alpinisme, escalade, randonnée, VTT, spéléologie, parapente, etc.), nous envisageons de croiser les analyses issues de l'histoire, de la sociologie, de l'anthropologie, du management, de l'économie, de la psychologie ou de la didactique sur la dimension « genrée » de ces pratiques.

Depuis quelques années, la « démocratisation » et/ou la diversification de ces sports de montagne impliquent la prise en compte de nouveaux indicateurs tels que l'âge, la condition sociale mais aussi le sexe/genre des pratiquant-e-s. Malgré la « naturalité » d'un imaginaire fortement masculinisé, des hommes ET des femmes

s'engagent dans les pratiques sportives de montagne et modifient depuis la première moitié du 19^e siècle les rapports sociaux de sexe.

Au-delà des analyses portant sur l'engagement des femmes (comment les femmes « trouvent place », pratiquent et se situent, par rapport à la pratique dominante des hommes en montagne ?), les approches pluridisciplinaires viseront à comprendre les constructions des masculinités et des féminités et les rapports de pouvoir entre ces identités sexuées (ce que l'on nomme aujourd'hui le genre) dans les activités et organisations de montagne. Comment situer les relations d'interdépendance, de complémentarité ou d'opposition entre hommes et femmes ? De quelles manières se sont constituées, d'hier à aujourd'hui, les règles et les normes conditionnant les identités sexuées ? Peut-on noter certaines spécificités, par rapport aux sports traditionnels, dans le fonctionnement « genré » des institutions, dans l'innovation sportive, dans les productions industrielles, dans l'événementiel ou dans la professionnalisation ?

Les investigations ne se cantonneront pas aux frontières du (des) territoire(s) national(aux) mais pourront adopter une dimension résolument internationale. Ainsi, les contributions des chercheur.e.s permettront d'enrichir, de diversifier et d'élargir les analyses tant dans les processus que dans les résultats des rapports sexués (ou de genre) à la montagne sportive.

Comment s'opère l'influence du genre en fonction des espaces, des temps, des pratiques ou encore des institutions ? Est-ce un mouvement uniforme ou observe-t-on des résistances en certains lieux, temps ou dans certains groupes sociaux ?

En montagne comme ailleurs, les pratiques se fondent sur des symboles, des imaginaires permettant à chacun-e de légitimer son engagement. Ils imposent certainement une catégorisation du possible et de l'impossible variable, en fonction du genre des pratiquants-es. Les rapports au danger, à l'inconnu, au risque ou à l'aventure impliquent non seulement une éducation en amont mais

induisent des appréhensions différenciées dont il s'agit de cerner les mises en œuvre, les évolutions et les conséquences dans une grande variété d'activités physiques et sportives de montagne, d'époques et de pays.

Axes : Imaginaires sexués et montagne / Organisations sportives, genre et montagne / « Nouvelles pratiques », genre et montagne / Événement sportif, genre et montagne / Professionnalisation, genre et montagne / Acteurs, actrices et montagne / Sexualité et montagne / Techniques, technologie, genre et montagne / Enseignements et montagne.

Lieu : UFR STAPS de Lyon et certainement une demi-journée décentralisée à la Maison des Sciences de l'Homme de Grenoble.

Partenaires : Partenariat avec le LARHRA (Laboratoire de recherches historiques Rhône-Alpes), les Universités de Lyon 1 et 2, l'ENS-LSH (École normale supérieure/Lettres-sciences humaines) de Lyon, l'IUFM de Lyon, l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) et notamment l'ERTé Genre-Éducation-Corps, la Maison des sciences de l'homme (MSH), l'Institut de géographie alpine, (IGA), l'Institut d'études politiques et les Universités de Grenoble 1 et 2, l'Université de Savoie, l'Institut de la montagne, le réseau des jeunes chercheurs dans les sports de nature : « sports-nature », la Fédération française des clubs alpins et montagne (FFCAM), la Fédération française de la montagne et d'escalade (FFME), le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, l'École nationale de ski et d'alpinisme (ENSA).

Calendrier :

10 mai 2007: Envoi d'un engagement de participation avec titre, mot clé.

3 octobre 2007 : Envoi des résumés (25 lignes, Times 12).

Janvier 2008 : Retour des expertises et envoi du programme du colloque aux participants-es.

Juin 2008 : Colloque.

Juillet 2008 : Envoi des articles définitifs.

Contacts : Cécile Ottogalli-Mazzacavallo et Jean Saint Martin – Colloque « Genre, Montagne et Pratiques sportives » – CRIS, Université Lyon 1 – 27-29, boulevard du 11-novembre-1918, 69622 Villeurbanne cedex
cecile.ottogalli@univ-lyon1.fr
jean.saint-martin@univ-lyon1.fr

▲ *International Conference of Women Engineers and Scientists*

L'Association française des femmes ingénieurs (AFFI) a accepté de coordonner sous la direction de sa présidente, Monique Moutaud, le 14^e colloque mondial ICWES : International Conference of Women Engineers and Scientists.

Ce colloque se déroulera à Lille du 15 au 18 juillet 2008. Auparavant, il a eu lieu en Corée, à Séoul en 2006, à Ottawa en 2003. Il s'agit d'une manifestation de grande taille (500 à 700 personnes), internationale (de 40 à 50 pays, avec une forte représentation du Tiers-Monde) réunissant des femmes scientifiques (au sens large).

Le thème pour 2008 est «A Changing World: New Opportunities for Women Engineers and Scientists». Le colloque sera soutenu financièrement par l'Union Européenne et différents ministères français. Les thèmes abordés vont du changement climatique à la gestion de l'eau, les TIC, les biotechnologies, etc. Mais il y a aussi un volet très important sur les femmes et les sciences (*Gender in Science*). Il y aura aussi des ateliers pour les jeunes chercheuses.

L'AFFI a fait appel aux autres associations françaises de femmes scientifiques, dont « Femmes et sciences » et « Femmes et mathématiques », ainsi qu'à d'autres associations internationales.

C'est au titre de « Femmes et mathématiques », dont je suis membre, que j'ai été sollicitée pour prendre en charge la direction du comité du programme. Et c'est donc à ce titre que je vous contacte afin de solliciter votre aide pour l'élaboration du programme, pour la partie « genre ».

En clair, j'aimerais que l'ANEF s'associe à ce projet et désigne une ou plusieurs personnes pour m'aider à organiser l'expertise des communications et la sollicitation de conférencières. Je suis prête à vous donner toutes les informations utiles, ainsi qu'à vous rencontrer pour en discuter avec celles qui seraient intéressées.

Contact : Laurence Broze – Université de Lille 3 – BP 60149 – 59653 Villeneuve-d'Ascq cedex
Tél. 03 20 41 64 72 / 06 78 87 51 31



Comptes rendus

Écrire l'inter-dit : la subversion formelle dans l'œuvre de Monique Wittig

Dominique Bourque, Paris: L'Harmattan, collection Bibliothèque du féminisme, 2006, 167 p.

Ce livre est le deuxième ouvrage en français consacré à l'œuvre littéraire de Monique Wittig. Le premier, *L'Écriture de Monique Wittig. À la couleur de Sappho*, de Catherine Écarnot, a été publié également dans la collection Bibliothèque du féminisme en 2002. Ces deux livres, qui éclairent différents aspects d'une œuvre forte, souvent déroutante et intrinsèquement polysémique, servent avec beaucoup d'intelligence un grand écrivain non reconnu comme tel, tout du moins en France ¹.

Dominique Bourque mène l'analyse à partir de deux puissantes stratégies de la subversion littéraire : l'intertextualité et l'interdiscursivité. Ces deux approches, telles que mises en œuvre par l'auteur, se révèlent être parfaitement appropriées à leur objet, qui est de nous faire pénétrer au cœur du processus de la création littéraire de Wittig et du point de vue dissident sur le monde qu'elle

1 – C'est ainsi que Wittig n'est jamais mentionnée parmi les écrivains représentant le Nouveau Roman.

signifie. Au cours de la progression de l'ouvrage, les idées des théoriciens de la subversion littéraire, Mikhaïl Bakhtine, Julia Kristeva, Laurent Jenny, Gérard Genette, Richard Terdiman et Ross Chambers, retenues pour l'analyse, sont exposées avec une remarquable économie.

Le livre est constitué de deux parties principales qui traitent de la subversion intertextuelle et de la subversion dialogique (ou interdiscursive) dans l'œuvre de Wittig, encadrées par un prologue et un épilogue. Pour Dominique Bourque, la pierre angulaire du projet littéraire de Monique Wittig est « la création de nouvelles formes littéraires à partir de l'agencement explosif d'« intertextes », ou textes cités » (p. 27). L'auteur ordonne cet agencement intertextuel à partir de deux niveaux : celui de l'entrecroisement systématique d'éléments appartenant à l'épopée et au poème lyrique, qu'elle nomme *hybridation radicale*, et celui du montage intertextuel à l'intérieur de chaque roman qui restructure le genre auquel il appartient, appelé *hybridation structurale*.

Elle montre tout d'abord comment l'architexte romanesque est subverti par l'hybridation radicale. En commentant avec brio des exemples de l'entrelacement des textes homériques (épiques) et sapphiques (lyriques), Bourque nous fait saisir comment Wittig intervient sur les fondations mêmes du genre romanesque, ses personnages, ses styles et ses thèmes.

Après cette vue d'ensemble, elle expose trois des principaux procédés de l'hybridation radicale : le dé-marquage, la restylisation et le métissage thématique, qui conduisent à une ouverture radicale des perspectives sur le monde et la littérature.

Un apport nouveau et très intéressant est le concept de dé-marquage, ou remplacement d'un personnage sociosexué par un personnage qui échappe à cette catégorisation légitimant un rapport de force. L'auteur montre comment les procédés formels ne « féminisent » pas les figures de guerriers, ni ne « masculinisent » les personnages d'amantes, c'est-à-dire n'inversent pas les rôles, mais

détruisent les pôles de la sociosexualité. La décatégorisation à l'œuvre fait émerger des personnages inattendus sur la scène littéraire, qui ne se situent plus en fonction des catégories de sexe, à savoir les lesbiennes. Cette analyse est d'autant plus convaincante qu'elle saisit la transposition dans la littérature de ce que Wittig a formulé explicitement dans ses essais.

La *restylisation*, ou hybridation stylistique, est la fusion des styles propres à l'épopée et à la poésie lyrique. Ce procédé décroïssonne ces genres littéraires et permet de casser les cadres convenus du traitement de certains thèmes. Bourque interprète judicieusement deux passages extraits du *Corps lesbien* et de *L'Opoponax*, dans lesquels style épique et style lyrique sont emmêlés, comme conduisant à l'une des subversions majeures du genre romanesque : la destitution du couple hétérosexuel au profit de protagonistes lesbiens, encore plus exclus de la scène littéraire que les personnages homosexuels. Elle estime à juste titre que Wittig rompt avec une forme romanesque fondée sur la notion de « différence des sexes » (roman sentimental ou érotico-pornographique), et que ses romans ne parlent pas des relations entre « femmes », mais des relations « entre individus en rupture par rapport au système de représentation qui naturalise leur domination » (p. 52).

Le *métissage thématique* est le rapprochement d'intertextes sur la base d'une correspondance sémantique ou d'une mise en résonance d'un thème commun. Bourque souligne que Wittig ne distribue plus ses personnages en guerrier ou aventurier (dont les modèles sont Achille et Ulysse) et amante (dont le modèle est Hélène, dans l'infidélité, ou Pénélope, dans la fidélité). La typologie romanesque liée aux rôles attribués à chaque sexe (aux héros, le roman d'apprentissage, d'aventures ou libertin, aux héroïnes, le roman précieux, épistolaire ou sentimental) est détruite par la création de personnages aussi courageux qu'aimants. Les œuvres tendent alors à faire coïncider les registres de l'action et de la passion, du geste et de la perception, du public et du privé.

L'auteur expose de manière très persuasive comment l'hybridation radicale subvertit les fondements du roman traditionnel en éliminant la socio-sexuation des protagonistes, le couple hétéro-social et la dichotomie action/passion. Le deuxième volet de l'analyse de l'intertextualité est l'*hybridation structurale*, qui entraîne la transgression des formes romanesques.

Outre les textes épiques et lyriques, Wittig entremêle dans chacun de ses ouvrages un large éventail de productions littéraires : extraits de *La Bible*, des *Pensées* de Pascal, de contes, de chansons populaires, de manuels scolaires, d'essais philosophiques, de proverbes, de traités militaires, renvois à des films et des œuvres plastiques. Le montage de ces divers fragments subvertit quatre formes canoniques : le roman d'apprentissage (*L'Opoponax*), le roman épique (*Les Guérillères*), le roman d'amour (*Le Corps lesbien*), le roman d'aventures (*Virgile, non*).

Dans *L'Opoponax*, le grand répertoire de formes textuelles qui parcourt l'œuvre est celui que rencontre tout élève durant sa scolarité et constitue une sorte d'anthologie. Mais le choix de ces fragments sabote le programme des écoles catholiques et remet en question ce qui est considéré comme la Culture. D'abord juxtaposés au récit et extérieurs aux personnages, les fragments de citations sont appelés par analogie sémantique avec le contexte et trouvent des échos chez les protagonistes. Ces derniers se les approprient progressivement, à partir de l'entrée en scène de Valérie Borge, au milieu du roman. Mots et vers soigneusement choisis et détournés ouvrent la voie vers la désignation du sentiment éprouvé par Catherine Legrand envers Valérie Borge. Bourque nous fait saisir comment Wittig expose et disloque la vision du monde qui fonde la littérature occidentale (représentation essentialiste des sexes, sentimentalisme des œuvres traitant de l'enfance et du premier amour, omniprésence du couple hétérosexuel, héros masculin agressif et héroïne suave). Et elle se demande si l'on ne devrait pas qualifier *L'Opoponax* de roman de « désapprentissage ».

Insistant sur l'unité de l'œuvre et sur la progression de la création formelle de roman en roman, l'analyste explore ensuite le travail de sape des formes romanesques que Wittig poursuit dans chacune des œuvres suivantes.

Dans *Les Guérillères*, la cible littéraire est le roman épique et le principe organisateur des intertextes est l'emmêlement de fragments de genres, lieux et époques divers qui brouille les frontières entre histoire et fiction et interroge les notions de « réalité » et d'« imagination ». Dans cette œuvre hybride, Wittig attaque une culture fondée sur l'exclusion et l'invention de l'Autre.

Dans *Le Corps lesbien*, Wittig prend pour hypotexte de base *Les Métamorphoses* d'Ovide (retranscription des mythes de dévotion et transformation) et *Le Nouveau Testament* (récit de la transsubstantiation eucharistique). Ce va-et-vient textuel morcelle le récit fondateur de la culture chrétienne en montrant les mythes païens qui sont à sa source, mais surtout il transgresse la mythologie fondée sur la passion sacrificielle et la soumission à une autorité pour en faire un espace de jeu reposant sur la passion interactive et sur la confrontation entre personnes égales. L'une des fonctions majeures de cette œuvre est de faire violence aux textes antérieurs. *Le Corps lesbien* fissure l'image des amants hiérarchisés et exhibe les rapports sociaux de sexe recouverts par le mythe de l'amour dépeint dans les romans sentimentaux ou érotiques modernes. Il traite moins d'individus particuliers que d'êtres humains : l'usage exclusif des pronoms épiciques, je scindé et tu, ainsi que le registre anatomique et physiologique ne visent pas des silhouettes et des visages précis mais des composants organiques du genre humain. « Combinés à la centralité des références mythiques, ces choix formels donnent à l'illustration du sentiment amoureux une dimension plus universelle que ce qu'a pu réaliser jusqu'ici le récit romanesque » (p. 78).

Dans *Virgile, non*, Wittig choisit un seul texte pour toile de fond : *La Divine Comédie*. Bourque met en évidence les points de

divergence et de convergence entre les deux œuvres. À l'interprétation mystique du monde pour Dante, s'oppose une interprétation matérialiste pour Wittig. Au monde sensé et juste créé par Dieu, fait place l'idéologie d'un ordre hiérarchique, imposée par quelques individus et destinée à cacher l'esclavagisation et les autres formes d'exploitation que subit le plus grand nombre. L'enfer est donc relocalisé dans la vie de tous les jours et les « âmes damnées » ne sont plus les pêcheurs, mais les êtres les plus pauvres, les plus exploités, et subissant le plus de violences, autrement dit les êtres de sexe femelle. La traversée des cercles de l'Enfer, du Purgatoire jusqu'au Paradis, à la suite du poète Virgile, se métamorphose en déambulations dans des lieux terrestres divers, guidées par une philosophe armée, nommée Manastabal. Dante donne son nom à l'un de ses personnages et Wittig fait de « Wittig » sa narratrice, mais ces deux instances narratives n'ont pas les mêmes objectifs. Connaître Dieu et sa justice est le but de l'auteur fictif « Dante ». Celui de la narratrice « Wittig » est de comprendre pourquoi les « âmes damnées » acceptent leur sort et de tenter, avec Manastabal, de sauver celles qui veulent bien l'être. D'un point de vue général, l'œuvre débat de la conquête de la liberté comme projet de vie.

En conclusion de cette première partie consacrée à la subversion intertextuelle, Dominique Bourque estime que dans la mesure où l'hybridation systématique des textes fondateurs du roman fait violence à ces textes ainsi qu'aux catégories qui les définissent (personnages féminins et masculins, littérature orale et écrite, fiction et essais, etc.), et donc au système symbolique qui les sous-tend (existence d'essences, binarisme, complémentarité des sexes), Monique Wittig élabore un véritable « contre-texte », néologisme repris des *Guérillères*. À ce stade, elle donne une première caractérisation du contre-texte : « un texte déroutant qui surgit du morcellement et de la reconstruction de textes représentatifs de la culture occidentale. » (p. 87).

Dans la deuxième partie, qui traite de la subversion dialogique, Dominique Bourque étudie comment, à partir des mots des autres et de la dialogisation des pronoms, Monique Wittig construit la perspective sur le monde de ses personnages subversifs.

Depuis les travaux de Mikhaïl Bakhtine, on entend par dialogisme, parallèlement aux discours rapportés, la présence d'au moins deux voix dans un énoncé, ce qui indique la tentative de l'énonciateur d'articuler sa propre perspective sur ce dont il parle. De ce point de vue, le roman bivocal est celui qui fait dialoguer des énoncés hétérogènes afin de faire émerger des points de vue inédits en littérature.

Bourque examine tout d'abord les effets du choix et de l'utilisation du pronom indéfini « on » et des pronoms de la personne (je, tu, nous). Le pronom indéfini « on » a une capacité d'universalisation plus grande que les autres pronoms (il n'entraîne pas nécessairement d'accord au genre féminin) et une grande flexibilité référentielle. Bourque montre, à partir d'exemples extraits de *L'Opoponax* et des *Guérillères*, comment Wittig exploite au maximum la souplesse référentielle de « on ». Ce pronom représente tous les types de sujets, lecteur compris, et des catégories d'individus habituellement traitées séparément (enfants/parents, elles/ils, instance narrative et autres personnages). À juste titre, Bourque appelle « dialogisation » la mise en acte de la mobilité référentielle de « on ». Elle déduit de cette pratique le refus de figer toute instance discursive dans une identité préétablie ainsi que la nécessaire participation du lecteur pour découvrir la perspective du sujet de l'énonciation.

Wittig dialogise également les pronoms de la personne (plus contraints que « on ») dans ses deux œuvres suivantes. Bourque centre son analyse sur *Le Corps lesbien* en raison de la création d'un nouveau sujet, « j/e », qui n'est plus la « première » personne que l'on connaît. Ce je scindé, qui n'est plus clos sur lui-même, reconnaît le « tu », et ce « tu » avec lequel « j/e » entre en relation

est le sujet lesbien, l'un des plus méconnus et l'un des plus potentiellement dangereux pour le « moi » idéaliste. Ce sujet résiste aux caractéristiques de son traitement littéraire (représentations monstrueuses, censure, châtements, mort) et parodie ces représentations mythiques en se transformant en animaux, plantes, dieux, Christ compris. « ... les multiples absorptions littérales de « tu » par « j/e » et vice-versa, ainsi que leurs métamorphoses, ne cessent de métaphoriser l'assimilation discursive de chaque protagoniste par l'autre et les transformations qui découlent inévitablement de telles interactions » (p. 103-104). Ces métamorphoses font éclater la notion de sujet homogène. Le texte produit l'interaction profonde du « tu » et du « j/e », qu'il n'est plus possible de penser seuls, et insiste sur l'importance du vis-à-vis dans la constitution de l'être.

Pour aborder l'extension du dialogisme au point de vue narratif, l'auteur fait appel à deux spécialistes anglophones de la littérature française. De Richard Terdiman², elle retient la notion de *contre-discours* – toute expression d'opposition à la clôture du sens produite par l'hégémonie idéologique – et ses deux modes de mise en pratique : la *ré/citation*, ou reproduction satirique du discours dominant, et la *dé/citation*, ou rupture avec le champ extra-littéraire et donc avec le discours qui le domine. Ces notions sont utiles pour saisir les modes de représentation des discours et situer le point de vue qui s'y construit. De Ross Chambers³, elle retient la notion d'*oppositionnalité*, ou mode d'inscription structurelle de la subversion. Une œuvre oppositionnelle investit l'espace de jeu entre les deux dispositifs producteurs de sens : l'histoire (le contenu) et son récit (la forme). Le lecteur est ainsi encouragé à ne pas s'arrêter

2 – Richard TERDIMAN, *Discourse/Counter-Discourse. The Theory and Practice of Symbolic Resistance in Nineteenth-Century France*, Cornell University Press, 1985.

3 – Ross CHAMBERS, *Room for Maneuver. Reading (the) Oppositional (in) Narrative*, The University of Chicago Press, 1991.

à la signification première du texte mais à découvrir le sens caché de l'œuvre (celui de la forme). L'oppositionnalité est utile pour appréhender les stratégies formelles auxquelles Wittig recourt pour inscrire sa vision dissidente du monde dans la structure même de son œuvre.

De *L'Opoponax* aux *Guérillères*, Wittig passe d'un dispositif narratif descriptif (regard neuf qui n'a pas intériorisé une échelle de valeurs) à un dispositif narratif critique (regard distancié par rapport à l'échelle de valeurs ambiante). Les deux romans se terminent lorsque la voix des protagonistes a rejoint celle de la narration : le récit de l'émergence d'une perspective propre devient possible. Les dispositifs narratifs, descriptif et critique, correspondent à deux étapes de la constitution d'une subjectivité : d'abord l'assimilation des discours dominants en tant que paroles autoritaires (celles des institutions, religieuses, politiques, familiales, scolaires, qui ne sont pas persuasives pour la conscience), ensuite celle des discours dissidents comme paroles persuasives (privées d'autorité, souvent méconnues socialement, et même privées de légitimité) ⁴.

Dans *L'Opoponax* et *Les Guérillères*, Monique Wittig dit la relativité du discours autoritaire en usant du procédé de la ré/citation. Dominique Bourque montre, dans *L'Opoponax*, que Catherine Legrand apprend à dire et à faire comme les autres en joignant sa voix à celles des autres enfants, à celles des enseignantes et à celles des membres de sa paroisse, tout en manifestant sa propre personnalité, ce qui donne une dimension parodique à cet apprentissage et porte un coup à l'apparente évidence des discours dominants. Progressivement, Catherine Legrand ré/cite des vers soigneusement choisis, qui font entendre plus qu'il n'est dit : solitude du personnage, insipidité des personnages féminins, amour naissant pour une camarade de classe, conscience de la mort – réflexions rarement

4 – C'est Mikhaïl Bakhtine, dans *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, 1993, qui a établi l'opposition entre paroles autoritaires et paroles persuasives.

associées à une enfant dans les romans, et absentes des discours qui l'entourent. Le détournement de ce type de paroles autoritaires est une étape importante dans la construction de la subjectivité du personnage. Il est d'ailleurs associé au resserrement progressif de la référence du pronom « on » dans la deuxième partie du roman, resserrement dont le terme sera la coïncidence entre la voix narrative et Catherine Legrand dans la toute dernière citation « On dit, tant je l'aimais qu'en elle encore je vis ». Le personnage apparaît comme le futur écrivain prêt à créer le roman que nous venons de lire. La représentation de l'instance narrative par le pronom indéfini permet de signifier formellement l'écart entre l'enfant et l'adulte ainsi qu'entre la voix conventionnelle et la voix personnelle. De plus, ce seul pronom qui échappe au marquage du genre grammatical attribue aux personnages de petites filles la qualité de sujets universels. Monique Wittig démantèle ainsi les structures de pouvoir sous-jacentes à l'univers narratif qui reproduit un ordre du monde fondé sur la « différence sexuelle ». En exploitant une faille du langage institué, le pronom indéfini pour représenter ses protagonistes, Wittig crée une œuvre oppositionnelle, une œuvre qui fait dériver les formes produites par et pour l'intérêt des structures de pouvoir vers des formes qui représentent un degré de libération de ces structures.

Dans *Les Guérillères*, parallèlement aux discours misogynes (scientifiques, philosophiques, psychanalytiques, politiques et religieux), les protagonistes ont assimilé des textes dissidents (chants populaires, révolutionnaires, analyses socialistes, marxistes et féministes). Ces paroles persuasives font prendre conscience aux protagonistes de faire partie d'une catégorie d'êtres opprimés dans l'histoire. La polémique qui s'engage avec le discours officiel fait se concrétiser la conscience des personnages qui deviennent des combattants sur le plan rhétorique et mettent au jour la construction idéologique des sexes. S'attaquant dans un premier temps à la prépondérance symbolique du phallus au profit de la vulve, dans

un deuxième temps, les guérillères refusent la prépondérance d'un sexe sur l'autre en transformant la ré/citation des énoncés doxiques en prétérations (« Elles ne disent pas que ... »). Elles annulent ainsi la structure binaire hiérarchique et refusent le renversement de ses termes. De même elles s'affirment comme sujets actifs et combattants et dénoncent avec humour les métaphores réifiantes de leur corps.

En plus de la transformation des énoncés doxiques, la dialogisation est également construite par le fait que les personnages se prennent eux-mêmes pour interlocuteurs et attribuent de ce fait la même place au lecteur (« Il a fait de toi celle qui n'est pas celle qui ne parle pas celle qui ne possède pas... »). Le dispositif narratif repose sur la rotation des tours de paroles : chaque guérillère accède au statut de locuteur. De même, chacune écrit dans un grand registre l'histoire que nous sommes en train de lire, sans qu'aucune voix ne prédomine. Par cette structure polyphonique, Monique Wittig abolit la frontière entre narrateur et narrataire, écrivain et lecteur.

D'autre part, la transgression du code linguistique par l'utilisation systématique du pronom « elles » pour désigner tous les personnages, pratique qui confère à « elles » l'universalité, fait apparaître la fausse neutralité du pronom « ils » ainsi que celle du discours dominant qui prescrit son emploi. Ces « elles » universalisés, qui réfèrent aux guérillères, ne correspondent ni à la catégorie des femmes, ni à celle des hommes, mais à un sujet inédit, celui qui combat le système symbolique fondé sur la catégorisation de sexe.

Dans les deux romans suivants, *Le Corps lesbien* et *Virgile, non*, l'instance narrative, qui n'est plus limitée par l'élaboration d'une conscience personnelle (*L'Opoponax*) ou collective (*Les Guérillères*), combat le pouvoir de récupération des paroles autoritaires en choisissant de ne pas les reproduire (stratégie de la dé/citation). Elle cherche à montrer ironiquement les limites et les

zones d'ombre du discours dominant ainsi qu'à exploiter formellement ses tabous. Wittig met en scène des protagonistes lesbiens parce qu'ils sont à peu près absents du discours, et par conséquent moins marqués par celui-ci : ils ont une position subjective distanciée par rapport au discours dominant. À partir de cette nouvelle perspective, l'écrivain recrée, sur le mode poétique, le sujet amoureux dans *Le Corps lesbien*, et, sur le mode argumentatif, le sujet politique dans *Virgile, non*.

Dans *Le Corps lesbien*, en raison de l'anonymat des interlocutrices (« j/e » et « tu »), des renversements de situation et des aspects généraux du corps et de la personnalité humaine, l'instance narrative demeure insaisissable bien que la narration se fasse à la première personne (j/e). La représentation du sentiment amoureux dépouillé de toute dimension individuelle permet à Wittig de jouer de nombreux registres discursifs (polémique, séduction, chantage, interrogation, supplication, prière) ainsi que d'une grande variété de figures de style (énumération, allitération, prétérition, comparaison). Cette exploration formelle de la complexité et de l'hétérogénéité du sentiment amoureux renvoie aux caractéristiques proprement humaines des protagonistes : sensibilité et agressivité. C'est une pratique dé/citationnelle parce qu'elle rompt avec les représentations traditionnelles d'amants, dans lesquelles l'agressivité est cachée ou sexuée (attribuée au partenaire masculin). Dans *Le Corps lesbien*, combativité, force et violence se manifestent chez l'une ou l'autre amante et transposent la violence du désir amoureux sur le plan discursif. Cette œuvre se démarque radicalement des représentations traditionnelles des amours hétérosexuelles ou lesbiennes parce qu'elle ne ressemble à aucun discours érotique. Les descriptions anatomiques et scientifiques éliminent les représentations pornographiques ou sentimentales qui morcellent ou gommant le corps matériel. Bourque montre également comment l'œuvre s'attaque aux deux types de censure qui caractérisent le système de représentation dominant du corps lesbien : le silence et la monstruosité.

« En traitant le thème de la passion, Monique Wittig rappelle la force de changement que représente le désir en regard des perceptions que l'on peut avoir de la réalité – d'où l'énorme attention dont ce sentiment est l'objet de la part des structures de pouvoir » (p. 132).

Le Corps lesbien dénonçait implicitement l'inaptitude des discours dominants sur la « réalité » à rendre compte des réalités. Le roman suivant, *Virgile, non*, va l'exprimer explicitement puisque l'instance narrative est celle d'un auteur, « Wittig », qui cherche une façon de décrire le monde de son point de vue particulier. Le choix de Monique Wittig de donner son propre nom au personnage de l'auteur lui permet d'une part d'interroger le rôle et l'influence de l'écrivain dans la société, et signale d'autre part le dialogisme du roman. Cette stratégie est d'autant plus efficace que le personnage de l'auteur, « Wittig », a beaucoup de points communs avec l'écrivain Wittig : même culture étendue, même affirmation du lesbianisme politique, même perception matérialiste de l'hétérosexualité. Le point de vue très subversif de l'instance narrative à propos du lesbianisme situe celle-ci dans un rapport dialogique de dé/citation vis-à-vis du discours ambiant. Ainsi, à « femmes » est substitué « âmes damnées », parce que le terme désigne les êtres les plus pauvres et les plus violentés dans le monde entier. Simultanément, « âmes damnées » renverse ironiquement la désignation conventionnelle des lesbiennes comme « femmes damnées ». Pour « Wittig » les lesbiennes aspirent à être libres et fuient l'enfer de la servitude que subissent les femmes, ce qui les définit tout autrement que ne le font les dictionnaires. D'autres caractéristiques de « Wittig » (s'emporter facilement, faire le joli cœur, « mettre les pieds dans les plats » en jouant les héros, adopter le style noble), qui sont sarcastiques, servent à présenter le personnage en tant qu'anti-héros, à l'image de Don Quichotte.

Monique Wittig fait donc du narrateur-auteur un personnage qui ne parvient pas à convaincre les âmes damnées de la justesse

de son combat. Il peut se tromper et être remis en question : il existe dans le même monde que les autres personnages et ceux-ci dialoguent avec lui. Dans la majorité des dialogues les personnages expriment leur opposition plus ou moins violente aux propos de « Wittig ». La première contestation de l'auteur-narrateur vient de l'aigle-robot et est présentée comme une parole ridicule et révolue. Les critiques de Manastabal, interlocutrice privilégiée, donnent lieu à un vrai dialogue qui permet à « Wittig » de développer sa réflexion et d'être plus en mesure de convaincre les « âmes damnées ». Quant aux protestations des « âmes damnées », elles l'obligent à affûter ses arguments, à utiliser des outils rhétoriques variés, et à mieux accorder ses attitudes avec ses principes.

La représentation des dialogues entre un personnage d'auteur et d'autres personnages sape l'autorité de l'écrivain et appelle le lecteur à juger par lui-même. Le sujet lesbien, transposition parodique de la figure attachante du Quichotte, invite le lecteur à réinventer le monde dans lequel ils vivent tous deux.

Monique Wittig fait donc entendre la voix des enfants, des féministes et des lesbiennes politiques, personnes qui n'ont pas la parole ou dont la parole s'inscrit en porte-à-faux par rapport au discours dominant. Elle explore les modes d'articulation d'une parole propre dans un contre-texte. Bourque propose alors une deuxième caractéristique du contre-texte : « un nouveau texte qui non seulement est dialogique, mais qui, en plus, donne accès au dialogue » (p. 147).

Dans l'épilogue, Dominique Bourque synthétise les points fondamentaux de sa démonstration et conclut sur le contre-texte wittigien en tant qu'inaugurant une ère de l'enquête cognitive.

« C'est dans la formalisation d'une enquête cognitive indépendante, c'est-à-dire susceptible de repérer les failles d'un système de transmission et de production de connaissances, et, partant, de combattre la clôture du sens, que réside ce qu'il y a de plus fondamentalement subversif dans l'œuvre wittigienne. En effet, comme le

souligne encore Michèle Le Dœuff, « dans l'univers culturel dont nous héritons, une idée – peut-être de l'ordre de la pure croyance, peut-être de l'ordre des principes généraux ... – assure que vouloir connaître par soi-même et sans tutelle est une forme d'insubordination ⁵ » » (p. 152-153).

Bourque analyse comment Wittig élargit les structures d'acquisition et de circulation du savoir tout en y incluant la matérialité même du langage. Elle souligne le fait que Wittig redonne la parole à la langue, en tant que forme ayant une plasticité qui la rend capable d'articuler ce qui n'a pas encore été dit. Elle relève également les éléments formels qui concourent à la création de livres inachevés, appelant à une lecture active qui doit porter attention à la facture de l'œuvre (espaces blancs qui ponctuent le texte et matérialisent le non-dit, interruptions provoquées par le choc des intertextes, absence de marques typographiques, etc.). En outre, la présence de personnages inédits, telles les petites filles et des guerrières rebelles à l'ordre établi, fait ressortir, en négatif, leur occultation au sein des œuvres littéraires et de la culture. Du point de vue intertextuel, la lesbianisation parodique de ces nouveaux personnages entraîne le dé-marquage de l'ensemble des personnages de la littérature européenne.

À l'issue de cette remarquable étude, le contre-texte est défini comme une forme littéraire d'un nouvel ordre, créé par Monique Wittig pour contrer l'ensemble des textes précédents. Il formalise un « vouloir-savoir » qui met en relief les structures d'acquisition et de circulation des connaissances ainsi que les blancs et les silences du grand texte occidental. Lui-même lacunaire, il invite au dialogue en redonnant la parole à la langue et offre au lecteur une forme non achevée sur laquelle celui-ci peut agir.

Malgré les apparences, je n'ai donné qu'un aperçu d'un livre d'une grande densité, dont l'auteur possède une culture littéraire

5 – Michèle LE DCEUFF, *Le sexe du savoir*, Aubier, 1998.

étendue, la maîtrise des théories littéraires, et la connaissance approfondie de l'œuvre et de la pensée politique de Monique Wittig. Bien que l'appareillage théorique soit complexe, l'écriture est toujours claire et concise. Les termes spécifiques sont définis et les nombreux exemples offrent toujours une interprétation concrète des énoncés théoriques. Si cet ouvrage permet de saisir la force, l'intelligence, et la générosité de la pensée et de l'écriture de Wittig, il est également d'un grand intérêt pour les études littéraires en général, ainsi que pour les études de la pensée politique des mouvements lesbiens et féministes.

Claire Michard

Création au féminin

Textes réunis et présentés par Marianne Camus, collection Kaléidoscopes. Éditions universitaires de Dijon, 2006. Vol. 1 : Littérature ; Vol. 2 : Arts visuels.



S'agissant de deux recueils d'articles, la diversité des approches ainsi que leur multiplicité oblige à un compte rendu superficiel. Le projet collectif consiste à tenter de répondre à cette question que Marianne Camus formule

dans la préface : « le sexe de l'artiste influe-t-il sur l'acte de création, de la conception à l'achèvement en passant par toutes les étapes intermédiaires ? ». Les œuvres convoquées sont donc des œuvres de femmes, tantôt connues d'un large public, comme Virginia Woolf, tantôt commentées plus volontiers dans un cadre universitaire, comme Françoise de Graffigny ou Delphine de Girardin, tantôt presque ignorées, comme Sybille Muthesius, Katja Lange-Müller,

Helga Schubert, écrivaines est-allemandes. On oscille par ailleurs entre danse et chorégraphie, cinéma et performance, peinture et art graphique, avec Paula Rego, Gisèle Prassinos, Martha Graham, Agnès Varda, Monique Frydman, ce qui construit le livre comme un large ensemble de ramifications.

Les deux volumes, quoique tendant vers une même interrogation unificatrice, empruntent des détours passablement différents. Ce qui frappe à la lecture de l'ouvrage sur la littérature, c'est la récurrence du motif de la maternité, accoucher et accoucher d'une œuvre, ne semble s'inscrire en parallèle que dans l'acte d'écriture. Ce motif s'estompe dans le volume consacré aux arts visuels, au profit d'une approche du corps, ce qui signifie des formes, du sexe, du sang, et non de la matrice, comme lieu de la reproduction. Il semblerait à cet égard que la représentation, avec ce que le visuel suppose d'intensité et d'immédiateté, accepte plus volontiers de faire violence à la maternité, comme n'étant pas une symbolique suffisamment convaincante pour dire les femmes. C'est à propos de Marguerite Audoux : « celle qui accouche, c'est bien celle que sa carte d'identité désigne comme étant une femme. Et si c'est là le seul trait objectivement et universellement féminin que l'on puisse dégager, il est indéniable que la parturition est au centre de la création aldoucienne » ; à propos de Katherine Anne Porter : « surgit une métaphore centrale, chevillée au corps féminin, dans tous les écrits porteriens sur sa pratique de l'écriture : celle de la grossesse et de l'accouchement » ; à propos de Nancy Huston : « ce que Huston nous montre dans ses textes, c'est cette analogie entre création et procréation, entre l'itinéraire psychanalytique de la maternité et l'itinéraire créatif des artistes »... Certes, la mise en rapport de ces citations peut paraître caricaturale, mais quand il est donné de lire la remarque de Charlotte Simonin au sujet de Mme de Graffigny : « d'abord frappe, chez une femme qui joue pourtant à loisir de toutes les comparaisons ou images possibles, l'absence de métaphore de gestation ou d'enfantement », on se surprend à éprouver

un véritable soulagement. L'auteure d'ailleurs poursuit : « Ces métaphores sont fréquentes, au point d'être devenues clichés, sous la plume de nombre de critiques, particulièrement bien sûr lorsqu'ils considèrent la création d'une femme, et les hagiographes de Madame de Graffigny ne font pas exception. » On se convainc donc que ces multiples féminins féconds et génératifs ne sont pas nécessairement des incitations à l'écriture mais le rappel insistant que l'œuvre est par une femme engendrée, ce qui concourrait à répondre d'avance à la question soulevée.

Mais peut-être la problématique du genre, pourrait-elle rencontrer celle du genre en littérature, avec notamment cette remarque de Claudine Giacchetti (« L'Art du renoncement à l'art : création littéraire et stratégies d'écriture dans l'œuvre de Delphine Girardin ») relative à l'intime. Elle formule ce constat que de nombreuses écrivaines ont privilégié l'écriture du moi, et qu'elles y ont trouvé leur meilleure expression, du fait de la liberté supérieure que cet espace, non régi par les codes du masculin, leur conférait. Le parcours, bien que le plus souvent interne à l'histoire littéraire française, s'ouvre à deux références germaniques avec une étude consacrée à Marlen Haushofer (Ingeborg Rabenstein-Michel), et une étude centrée sur les écrivaines de la RDA (Anne Lequy). Dans le roman *Die Mansarde* l'héroïne tente d'échapper aux obligations familiales traditionnelles en réservant dans la maison un espace qui lui soit personnel, mais l'originalité réside en ce qu'avant d'être un lieu qui favorise l'écriture, c'est un lieu d'expression de la parole, rentrée, cachée, inavouée. La mansarde permet un double affranchissement, à l'égard des interdits sociaux qui inhibent les femmes, à l'égard des interdits psychiques que les femmes s'imposent et qui les retiennent de vivre. À une échelle plus vaste, cette idée de lieu traverse l'article sur les écrivaines est-allemandes, puisque la censure, ou la relégation à l'oubli font de celles-ci des « vagabondes », des « frontalières », des « transfuges ». Les circonstances politiques semblent avoir produit des effets contradictoires, incitant les femmes

à une expression plus ample, mais réprimant cette expression dès lors que devaient s'y entendre les éléments d'une critique politique. D'où le silence à leur égard de la critique littéraire.

Les femmes sont obligées de « créer contre », comme le dit Simone de Beauvoir, ce qui a des répercussions très précises dans les tableaux et les performances. « Je montrais des figures et des corps torturés dans un contexte de grand refoulement, celui du corps et de sa représentation – et ne parlons pas du corps féminin », explique Monique Frydman (deux de ses tableaux servent d'illustration de couverture) dans une interview. Ces mots, souffrance, torture, jalonnent la plupart des parcours, même si c'est pour aboutir, comme le dit Diana Quinby – et c'est le cas justement de Monique Frydman – à transposer la violence de la quête identitaire dans une œuvre passionnée. Les *Sex Pictures* de Cindy Sherman (article de Frédérique Villemur) « laissent voir la brutalité des jointures comme la monstruosité des raccords », ce qui va dans le sens de ce que dit Françoise Collin (citée par Marjorie Vanbaeltinghem) du fait que le premier geste des femmes artistes est « d'aller récupérer leur corps sur la décharge publique où il est exhibé depuis des siècles, non pour le dissimuler, le recouvrir, mais l'exposer, dedans et dehors, sous toutes ses coutures, dans sa visibilité inappropriable. »

Les artistes femmes s'interrogent sur le fait d'être à la fois femme et artiste dans une société patriarcale et créent des œuvres qui conjuguent une teneur critique et une innovation formelle. On saisit donc cette question de la violence comme ne coïncidant pas seulement avec une expression de la souffrance (telle qu'elle est rappelée par exemple à propos d'Artemisia Gentileschi et Camille Claudel dans l'article de Marie-Jo Bonnet) mais elle se constitue nécessairement comme la souffrance infligée au regard par ce qui ne s'était jamais exprimé sous cette forme. Les artistes adoptent une iconographie qui place le sujet-femme au premier plan du langage

plastique et visuel avec comme objectif de rendre enfin visible et audible l'expérience des femmes, leur point de vue, leur condition sociale et politique. L'art réalisé par les femmes ne peut se caractériser par une discipline ou un style pictural puisqu'il revendique au contraire sa radicale hétérogénéité. La question identitaire est donc ce qui fait centre. En ce sens le livre ne conclut évidemment pas – et comment le pourrait-il ? –, il signale au contraire nombre de contradictions interprétatives au sein même du féminisme : la chorégraphie désigne ces ruptures oscillant entre androgynie et corps sexué, montrant et cachant, cherchant dévoilant ces femmes créant créées.

Sylvie Camet

Travestissement féminin et liberté(s)

Guyonne Leduc (dir.). Paris : L'Harmattan, 2006

Cet ouvrage présente d'abord le mérite de sortir de l'oubli plusieurs femmes extraordinaires, qui expriment à travers leur vie et leurs écrits un refus de la condition féminine et le rejet d'un statut inférieur aux hommes. Il traite également de la travestie comme figure mythique, dans les topos iconographiques et dans l'image populaire de celle qui se déguise en homme afin de suivre son amant ou pour servir son pays en tant que « guerrier ». Les vingt-deux communications manifestent une grande connaissance des sujets bien précis, qu'il s'agisse des travesties (réelles ou fictives) du Moyen Âge ou (plus rarement) de notre présent, en passant par d'autres siècles. Le pourquoi et le comment du travestissement servent de fil conducteur, qui permet de regrouper des personnages, autrices et artistes qui remettent en cause le devenir-femme comme nécessité biologique. Les articles montrent tous, implicitement ou explicitement, et sans jamais tomber dans une idéologie réductrice, la fragilité d'une telle *doxa*. La préface de Christine Bard, ainsi que la conclusion de Florence Binard, sont plus explicites dans le lien

Photo Nicole Décuré



entre le travestissement comme thème éternel et l'idée popularisée par Judith Butler, dans le contexte de la théorie *queer* des années 1990, selon laquelle le genre est nécessairement une question de « performance ». Les quatre parties du livre – travestissement du corps, travestissement sur scène, travestissement de la voix, travestissement et iconographie – représentent une organisation thématique efficace et intrigante, dans son rapprochement des époques et des cultures. Les communications elles-mêmes transcendent la théorie *queer*, à laquelle elles font rarement référence. Leurs analyses sont claires, érudites, et – chose rare dans les études concernant le sexe social – ne se perdent pas dans un jargon postmoderne. Ce livre est centré sur les femmes qui se libèrent d'une condition imposée. Il nous rappelle que, au-delà de la dichotomie *butch-fem*, ou du plus récent *drag-king*, le travestissement a touché des époques, des cultures et des orientations sexuelles hétérogènes, et a souvent représenté, symboliquement ou littéralement, une nécessité pour survivre. L'article « Lesbianisme, féminisme et 'genderqueerness' : le débat entre féministes essentialistes et féministes 'post-modernes' »,

sujet sur lequel on pourrait écrire des volumes, est curieusement placé en conclusion. Il est certes intéressant d'établir le lien entre le passé et le présent, ce que les articles aideront certainement les lectrices à faire. Le sujet de la conclusion aurait mérité, me semble-t-il, de rester implicite, ou, au contraire, de s'inscrire dans une partie supplémentaire axée sur « travestissement et 'genderqueerness' ». Ceci dit, ce volume représente, incontestablement, une contribution importante à l'Histoire des femmes, à la fois en tant qu'individus et dans leur image, ainsi qu'une enquête interdisciplinaire (philosophique, sociologique, historique) sur les implications des codes vestimentaires. Il pourrait ouvrir la voie à d'autres études concernant, par exemple, les aspects anthropologiques du travestissement, traitant des autres continents avec la même attention que cet ouvrage porte à l'Europe (principalement la France et l'Angleterre). L'analyse de la libération des femmes à travers la critique littéraire est une démarche encore rare en France. En montrant que cette démarche ne compromet aucunement la rigueur intellectuelle, bien au contraire, *Travestissement féminin et liberté(s)* peut encourager d'autres chercheuses à d'adopter une telle démarche, nous permettant toutes de faire un pas de plus sur le chemin des libertés.

Katherine Roussos

Le sexe, le genre et la psychologie

Patricia Mercader (dir.). Bibliothèque du féminisme, L'Harmattan, 2005

Cet ouvrage intitulé propose une exploration stimulante des rapports entretenus entre ces notions et/ou disciplines par des spécialistes de ces différents champs.

L'ouvrage s'ouvre sur une contribution de Patricia Mercader qui met en scène d'emblée les déchirures, les contradictions, les paradoxes de cette triade. Elle rappelle, en effet, les polémiques entre psychanalyse et sciences sociales, les uns présentent la

psychanalyse comme « une rationalisation complexe des rapports de domination » et inversement les autres présentent la sociologie comme « un système défensif » ou comme une analyse, adossée à une perspective libéraliste, contradictoire avec le développement de l'individu. Elle illustre cette guerre autour de deux exemples, la distinction entre sexe et genre et quelques facettes de la relation amoureuse hétérosexuelle, qui montrent la difficulté en psychologie sociale d'élaborer une psychogenèse de l'individu articulée avec une analyse des rapports sociaux. Posture d'autant plus délicate qu'elle se situe au cœur des délimitations de frontières entre disciplines et de lutte pour la reconnaissance professionnelle et institutionnelle.

C'est la psychologie cognitive et la psychologie sociale qui sont alors mobilisées dans la première partie de l'ouvrage, mettant en valeur certains apports de ces deux champs de la psychologie à la compréhension du fonctionnement du système de genre. Marie-Claude Hurtig, après avoir rappelé que les différences cognitives entre les sexes sont faibles ou nulles, illustre le biais de sexe et l'asymétrie du système de sexe qui interviennent dans les assignations automatiques du traitement des informations sur les personnes à partir de plusieurs résultats de psychologie expérimentale. Christine Morin, pour sa part, nous donne une analyse critique des différentes théories de l'inégalité en psychologie sociale et l'illustre par le compte rendu d'une recherche sur les stratégies d'élèves filles et garçons.

La partie suivante porte un regard de genre sur la théorie psychanalytique et plus spécifiquement sur le monisme phallique théorisé par Freud et Lacan. Annik Houel centre sa contribution sur les « aléas théoriques de la négation du vagin ». Elle en retrace les méandres dans l'histoire de la psychanalyse, met en évidence les impensés dans l'élaboration de Freud en lien avec sa propre trajectoire personnelle (Anna et/ou Martha) et conclut sur des pistes de réflexion pour sortir des impasses. Éliane Pons, de son côté,

propose une lecture d'un point de vue de genre des itinéraires de Freud et Lacan qui, confrontés à la question des femmes, ont parlé pour l'un d'un « continent noir » et pour l'autre de « lever le sceau ». Les remarques et questions soulevées dans cet article, les inflexions dans la théorie de Lacan (où l'on pourrait voir l'empreinte du mouvement des femmes) illustrent la dynamique de genre dans la construction sociale des sciences.

C'est en sens inverse que le rapport entre psychanalyse et études de genre est interrogé dans la dernière partie. Ce sont ici des contributions de praticiennes de la psychanalyse sur la modélisation de la notion de genre. L'exercice est difficile puisque le discours est issu d'une pratique qui rend compte de l'inconscient et que l'inconscient ne reconnaît pas la différence entre les sexes. C'est ce qui amène Irène Foyentin à prendre une forme de distance avec la notion de genre considérée comme « trop simple voir simpliste » pour la pratique de la psychanalyse et à déplacer son propos sur la question de la sexualité humaine et à s'interroger sur les conséquences sur les femmes des évolutions récentes. Enfin, France Dunise cherche à explorer comment la reconnaissance de l'inconscient et la pratique de la psychanalyse peuvent contribuer à appréhender les obstacles auxquels se confronte la dynamique de genre.

Au total, cet ouvrage offre un éclairage à ne pas manquer de lire sur les rapports complexes entre études de genre et psychologie. Resterait sans doute à poursuivre le propos avec d'autres approches disciplinaires notamment en mobilisant plus explicitement l'optique de construction sociale des sciences.

Laurence Tain

Parutions

Liens

Guide bibliographique de l'homoparentalité

Paris : Association des Parents Gays et Lesbiens (APGL). Édition 2007

SOMMAIRE

Introduction

Index des articles par thèmes

Notices complètes

Étude de Maria del Mar Gonzalez

Index des auteurs

Liste des périodiques

Le Planning familial : histoire et mémoire (1956-2006)

Christine Bard et Janine Mossuz-Lavau (dir.). Presses Universitaires de Rennes – Campus de la Harpe, Collection archives du féminisme, 209 pages

Le Mouvement français pour le Planning familial célèbre ses cinquante ans. Pour cet anniversaire, des historiennes, des politologues, des sociologues se sont retrouvés le 8 mars 2006 lors d'un colloque, pour explorer diverses facettes du passé du Planning : son féminisme, son rapport au politique, à la laïcité, ses soutiens dans les milieux culturels. À l'appui de cette histoire contemporaine sont venus des témoignages de Pierre Simon, Simone Iff, Danielle Gaudry et Françoise Laurant, acteurs majeurs du mouvement, sollicités lors du séminaire tenu au Centre d'histoire de Sciences Po, à l'initiative d'Archives du féminisme. En 1956, en plein « baby boom », une poignée de femmes créaient la Maternité heureuse, avec l'espoir d'une révision de la loi « scélérate » de 1920 qui réprimait la contraception et le militantisme néo-malthusien.

L'avortement, sévèrement puni, était pratiqué illégalement et dans les pires conditions. De la sexualité, on ne parlait pas. Sujet tabou. Dès le début des années 1960, la Maternité heureuse, transformée en Planning familial, formait un Collège des médecins, caution scientifique indispensable pour convaincre l'Ordre des médecins de la nécessité d'une évolution des pratiques et des lois. Des bénévoles, par milliers, se proposaient, se formaient pour accueillir le public. Plus qu'une simple association, un véritable mouvement se mettait en marche, pesant sur l'opinion publique, interpellant le législateur, aidant la France à sortir d'un ordre sexuel post-vichyste. Les combats d'hier sont aujourd'hui des libertés garanties par la loi, des « droits des femmes » qui sont aussi des progrès pour les hommes : la contraception (1967), l'avortement (1975), deux acquis fondamentaux qui doivent beaucoup à l'action du Planning familial. « Le Planning a considérablement élargi son champ d'observation et d'action à l'ensemble des problèmes sexuels contemporains, dont il reflète et incorpore les tensions. Il est un grand témoin, une expérience irremplaçable, faite de toutes les énergies qui s'y sont investies, de toutes les existences qui s'y sont englouties. Une force de libération des femmes, au coeur de l'événement majeur de notre temps qu'a été la révolution sexuelle. Un véritable acteur de l'Histoire », écrit Michelle Perrot dans la postface de ce livre.

L'ouvrage est dirigé par Christine Bard, professeure d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers, présidente de l'association Archives du féminisme, et Janine Mossuz-Lavau, directrice de recherche au CNRS (CEVIPOF/Sciences Po).

Les auteur/es :

Christine BARD, Université d'Angers, Histoire

Sylvie CHAPERON, Université de Toulouse-Le Mirail, Histoire

Isabelle FRIEDMANN, Journaliste

Sandrine GARCIA, Université de Paris-Dauphine, Sociologie

Danielle GAUDRY, Présidente du MFPF dans les années 1990
 Simone IFF, Présidente du MFPF dans les années 1970
 Françoise LAURANT, Présidente du MFPF depuis 2000
 Guy MICHELAT, CNRS (CEVIPOF/Sciences Po)
 Janine MOSSUZ-LAVAU, CNRS (CEVIPOF/Sciences Po)
 Delphine NAUDIER, CNRS, CSU, Sociologie
 Bibia PAVARD, Centre d'histoire de Sciences Po
 Michelle PERROT, Historienne
 Françoise PICQ, Université de Paris-Dauphine, Science politique
 Florence ROCHEFORT, CNRS-EPHE (Groupe Sociétés Religions Laïcités-GSRL)
 Pierre SIMON, Président du Collège des médecins du MFPF dans les années soixante
 Françoise THÉSAUD, Université d'Avignon, Histoire
 Fiammetta VENNÉR, EHESS, CADIS

L'emploi du temps au féminin - Entre liberté et égalité

Martine Buffier-Morel. Collection Logiques Sociales, Paris, L'Harmattan, 2007

Le travail salarié des femmes s'est banalisé. Et pourtant le conflit « travail-famille » vécu davantage par les femmes que par les hommes, reste le point névralgique des politiques d'égalité. Plus de vingt ans après la première loi sur l'égalité professionnelle, il continue de différencier les trajectoires professionnelles des femmes et des hommes. Et si au lieu de toujours mettre le projecteur sur l'égalité, on s'intéressait aux réalités subjectives et aux enjeux d'agencement des temps pour les individus, face aux stratégies globales définies pour l'emploi. En s'appuyant sur une interprétation de l'articulation des temps empruntée à Gurvitch, l'auteure convoque, contrairement aux approches de la critique féministe, la liberté de l'acteur. Le point de vue considère notamment que les

politiques d'égalité professionnelle dans le cas français ont produit une norme d'activité exigeante, en associant le seul « temps plein » au « bon modèle » du cumul emploi/famille.

Martine Buffier-Morel, docteure en sociologie et diplômée de l'IEP Paris, a participé au sein du Service des droits des femmes et de l'égalité, à la conception de politiques d'égalité professionnelle. Elle enseigne la sociologie dans un mastère à l'École des Mines de Nantes.

SOMMAIRE

Introduction

1. De l'articulation des temps de vie, hiérarchiser pour articuler : les enseignements de Gurvitch et de quelques autres

2. Des politiques pour articuler les temps, quels référentiels ? Une approche sur la double décennie 1985-2005

- L'enjeu de la « conciliation » pour les pouvoirs publics
- La construction d'un champ politique entre niveau européen et action étatique
- Faire de l'entreprise un nouvel acteur de la politique familiale
- Évolutions récentes
- La politique des emplois services : promouvoir l'emploi et faciliter la vie des familles
- Un nouveau cadre normatif pour mieux « sécuriser » le temps ?

3. La France est-elle toujours un pays de temps partiel maudit ?

- Détour historique
- Détour théorique
- Les principes de liberté et d'égalité incorporés dans les temporalités
- Rationalité d'acteur et recours au temps partiel choisi
- Au fil des politiques, des avancées récentes en faveur du temps partiel choisi
- Temps partiel : concepts, chiffres, législation

4. Une médiatisation des politiques publiques par le niveau de l'entreprise

- Des pratiques d'individus dépendant de stratégies d'entreprises
- Le développement d'outils d'émulation en direction des entreprises
- De l'État-providence à l'entreprise providentielle

5. Possibilités et limites des politiques « temporelles »

Conclusion : Politiques relatives aux temporalités et styles de vie, ne pas imposer de modèle

Les origines de la sexologie, 1850-1900

Sylvie Chaperon. Éditions Audibert, 2007

Normal ou déviant ? En matière de sexualité, l'Église a longtemps tracé la frontière entre comportements licites et conduites « contre nature ». C'est au milieu du XIX^e siècle que des médecins, s'inspirant de Claude Bernard, commencent à élaborer une physiologie de la volupté qui se veut détachée de tout interdit religieux, mais qui bien souvent les sécularise. Les uns, simples praticiens, écrivent des guides pratiques destinés aux couples, dans lesquels ils vantent les plaisirs réguliers du mariage. Les autres, psychiatres, neurologues et criminologues, s'efforcent d'expliquer les « déviations malades de l'instinct génésique » qu'ils observent chez des patients internés dans les asiles, ce qui les conduit à envisager la sexualité en dehors des lois de la reproduction. Le maître incontesté de cette « psychopathologie sexuelle » est l'aliéniste viennois Richard von Krafft-Ebing. Mais des savants français y contribuent aussi de façon décisive. Ce livre explore leurs théories et l'ordre sexuel qu'elles définissent, notamment en fonction de la hiérarchie des sexes. Des théories qui sont remises en question dès la fin du siècle, d'abord par des psychologues, puis par des mouvements militants, néo-malthusien, féministe et homosexuel, dont les critiques aboutiront à la naissance de la sexologie.

Photo Nicole Décuré



Sylvie Chaperon, historienne, enseigne à l'Université de Toulouse-Le Mirail. Elle a publié, entre autres, *Les Années Beauvoir* (Fayard, 2000).

Allaitement maternel et droit

Martine Herzog-Evans. Paris, 2007, L'Harmattan, Collection « La justice au quotidien »

Les femmes françaises allaitent peu et, généralement, pour un temps très court. Le système juridique de notre pays compte incontestablement parmi les causes de cette situation, aux conséquences sanitaires néfastes trop souvent ignorées.

Non seulement le droit français offre une protection insuffisante au lait maternel, par essence non sponsorisé, face à ses concurrents, les laits de substitution industriels, mais encore il laisse les mères trop souvent démunies face aux difficultés de la vie et à la nécessité de retourner rapidement au travail.

Cet ouvrage aborde la totalité des questions juridiques liées à l'allaitement maternel. Il offre en outre des solutions pratiques de nature à soutenir les femmes en cours d'allaitement.

Martine Herzog-Evans est professeure de droit privé et pénal à l'Université de Reims. Elle est membre de la Leche League France

et enseigne au sein du Diplôme Universitaire d'allaitement maternel du C.H.U. de Grenoble.
(<http://webspawner.com/users/martineherzog>)

TABLE DES MATIÈRES

Partie 1 : Le droit d'allaiter

- 1. Un préliminaire : la définition de l'allaitement
- 2. Pourquoi un « droit d'allaiter » ?
- 3. Quelques pistes textuelles

Partie 2 : La concurrence déloyale du lait industriel

- Section 1 : Le modèle onusien
- Section 2. Les directives européennes
- Section 3. Le cadre juridique français

Partie 3 : Travailler ou allaiter ?

- 1. Travailler et allaiter
- 2. Arrêter de travailler pour allaiter

Partie 4 : Incidents de la vie et allaitement

- 1. Hospitalisation et allaitement
- 2. Séparation et allaitement

Partie 5 : Allaitement « en public »

- 1. Droit français
- 2. Droit comparé

Profession : créatrice - La place des femmes dans le champ artistique

Stéphanie Lachat et Agnese Fidecaro (dir.). Lausanne : Éditions Antipodes

Profession créatrice : la juxtaposition de ces deux termes n'est pas toujours allée de soi. Les femmes ont par le passé été exclues de la pratique professionnelle d'un certain nombre d'arts ou ont été reléguées aux échelons inférieurs des hiérarchies qui les organisaient.

Leur œuvre a été dévalorisée, leur accès aux filières d'apprentissage obstrué. Sur le plan symbolique, le principe créateur a lui-même souvent été représenté comme étant d'essence masculine. Certes le féminin a pu être valorisé dans l'imaginaire de la création, comme c'est le cas avec la figure de la muse. Mais cette valorisation a-t-elle concrètement permis aux femmes de développer leurs talents de manière aussi poussée que leurs collègues masculins ?

L'on ne s'étonne plus aujourd'hui que les femmes fassent profession de création. Leur visibilité plus grande tend cependant à masquer la persistance d'un certain nombre de difficultés. Comment s'affirmer dans des domaines encore largement dominés par des hommes, ou structurés par des rapports dissymétriques de pouvoir entre les sexes ? Quelles sont les difficultés et revendications actuelles ? Le questionnement sur le genre – c'est-à-dire sur les rapports sociaux de sexe – a-t-il encore un sens pour les créatrices ? Comment se situent-elles par rapport à une histoire dont elles sont largement absentes ? De manière plus générale, peut-on encore soutenir que la pratique artistique transcende le genre ? Est-elle au contraire aussi une négociation du genre ? Et la réflexion féministe contribue-t-elle dès lors à transformer notre compréhension de la création ?

Telles sont quelques-unes des questions qui ont pu être soulevées au cours du colloque « Profession : créatrice. La place des femmes dans le champ artistique », qui s'est tenu à l'Université de Genève les 18 et 19 juin 2004, et dont les actes sont rassemblés ici. Largement ouvert sur la cité et donc à vocation généraliste, il a permis de confronter les situations qui prévalent dans des arts aussi différents que la peinture et la sculpture, la photographie, le théâtre, la littérature, le cinéma, la danse ou le jazz. Les articles réunis dans cet ouvrage témoignent de la vitalité de la réflexion sur le genre, du caractère ouvert et actuel du savoir qu'elle produit, et de sa capacité à interroger les pratiques des un-e-s et des autres.

TABLE DES MATIÈRES

- La création comme profession : perspectives historiques et enjeux contemporains de la recherche sur les femmes artistes, Agnese Fidecaro et Stéphanie Lachat

- « Elles deviendront des peintres » : femmes artistes et champ social de l'art, Maria Antonietta Trasforini

- Femmes et création littéraire au XIX^e siècle : ou comment réconcilier des contraires, Valérie Cossy

La femme invisible : les paradoxes de la révélation surréaliste, Dominique Kunz Westerhoff

- « À la mémoire de l'héroïne inconnue... » : éthique et esthétique de l'exception chez Claude Cahun, François Leperlier

- Jacqueline Audry, cinéaste pionnière, Brigitte Rollet

- Conquêtes et enjeux pour les femmes dans un territoire de paradoxes, la danse, Hélène Marquié

- Chanteuses de jazz : femmes sans « qualités » ? Marie Buscatto

- Écrire pour le théâtre au féminin : l'héritage/l'écart, Sylviane Dupuis

- Praxis et plastique, ou la double fiction, Françoise Collin

Le choix de l'homosexualité

Bruno Perreau (dir.). Collection « Essais », Epel, 2007

Dans la foulée du séminaire « Sociologie des homosexualités » (1998-2004) dirigé par Françoise Gaspard et Didier Éribon, une nouvelle génération de chercheuses et chercheurs s'est engagée avec résolution sur la voie des études gays et lesbiennes. Par son choix de l'homosexualité, elle confronte les sciences humaines et sociales à leurs impensés catégoriels et plaide pour « une autre dimension de connaissance » (Monique Wittig).

Aux côtés de quelques-uns des meilleurs spécialistes français et étrangers, ces jeunes universitaires donnent ainsi l'occasion de

découvrir des terrains aussi divers que fascinants : de l'amitié chrétienne médiévale au lesbianisme dans le mouvement des Femmes en noir en Israël, du cinéma militant des années soixante-dix au vécu des familles homoparentales, des catégories sexuelles antiques à la géographie commerciale parisienne, des comportements sexuels masculins dans le contexte du VIH aux modalités d'enregistrement du PACS, etc.

Contributions de : Marianne Blidon, Sandra Boehringer, Damien Boquet, Judith Butler, Natacha Chetcuti, Baptiste Coulmont, Hélène Fleckinger, Françoise Gaspard, Marie-Elisabeth Handman, Remi Lenoir, Jean-Yves Le Talec, Michael Lucey, Martha Mailfert, Laure Murat, Bruno Perreau, Valérie Pouzol, Wilfried Rault, Claude Servan-Schreiber et Florence Tamagne.

Dix-neuf articles, écrits par les meilleurs spécialistes français et étrangers des études gays et lesbiennes.



Cahiers du Genre

▲ N° 47, 2007-04-26

Inversion du genre : Corps au travail et travail des corps

Coordonné par Yvonne Guichard-Claudic et Danièle Kergoat

SOMMAIRE

- Yvonne Guichard-Claudic et Danièle Kergoat : Le corps aux prises avec l'avancée en mixité (Introduction)
- Christine Mennesson : Les sportives « professionnelles » : travail du corps et division sexuée du travail
- Geneviève Pruvost : Anatomie politique, professionnelle et médiatique des femmes dans la police
- Sylvie Cromer et Dominique Lemaire : L'affrontement des sexes en milieu de travail non mixte, observatoire du système de genre
- Marine Cordier : Corps en suspens : les genres à l'épreuve dans le cirque contemporain
- Oumaya Hidri : Le « chassé-croisé » des apparences sexuées : stratégie d'insertion professionnelle des cadres commerciaux
- Elisa Herman : La bonne distance. L'idéologie de la complémentarité légitimée en centres de loisirs
- Laurence Hardy : De la toiletteuse au thanatopracteur. Prendre soin des corps après la mort

- Maria Rosa Lombardi : Le genre et ses frontières. Les femmes ingénieures dans le Brésil d'aujourd'hui
- Madeleine Hersent et Angélique Rose : Retrouver du travail au Creusot Montceau-les-Mines : un parcours d'obstacles pour les femmes
- Claude Zaidman : La mixité, objet d'étude scientifique ou enjeu politique ?

Chronique Féministe

▲ Nos 95-97, juin/décembre 2006

Dossier : Femmes et handicaps

SOMMAIRE

Regards sur les handicaps

- Le handicap se conjugue au pluriel, Pierre Mormich
- Les disparités de genre dans le repérage et la prise en charge des situations de handicap, Jean-François Ravaud et Isabelle Ville
- Femmes et handicaps : perspectives européennes, Gratia Pungu
- Manifeste des femmes handicapées d'Europe, France Huart
- « Des femmes, des mères » à « Ensemble pour le dire », Michèle Van Bael et Sophie Vankriekinghe

Vie affective et sexuelle

- Parler de vie affective et sexuelle avec et aux personnes handicapées – Rencontre avec Michel Mercier, propos recueillis par France Huart et Anne-Marie Meunier-Balthasart
- Une charte pour agir
- Une enquête par et avec des personnes porteuses de déficience intellectuelle, Jacques Grignard
- Parents et éducateurs face à la vie affective et sexuelle des personnes handicapées mentales, Michel Mercier, Jacqueline Delville et Jean-Luc Collignon
- Les oubliés de la prévention du Sida, Fabienne Cornet et Anne-Françoise Gennotte

- « Il leur devrait être interdit de se reproduire : féminisme, handicaps et droits reproducteurs » (témoignage)
- Maternité et handicaps physiques : un tabou ?, Delphine Siegrist
- Maternité et handicap mental : regards de femmes, Christine Gruson
- Accompagnement à la parentalité à Bruxelles, Alain Joret
- La contraception des femmes présentant un handicap mental, Laurent Servais
- Assistance sexuelle, prostitution ou accompagnement par un éducateur, Bérangère Boucquey
- Vivre son affectivité et sa sexualité, Isabelle Mathéi
- Comment aider la personne adulte handicapée mentale à mieux vivre sa vie d'adulte, Dominique Linglart

Violences

- La banalisation des violences sur les femmes handicapées mentales, Nicole Diederich
- Approche systémique et point de vue des femmes handicapées, Maria Barile
- Violences conjugales vécues par les femmes ayant des limitations fonctionnelles, Sonia Gauthier et Raymonde Boisvert
- Une question de droit ?, Danielle Warlet-Van Den Bossche et François-Joseph Warlet
- La force de Perséphone, Ann Van Den Buys
- Les femmes handicapées dans les associations, France Huart
- Les femmes handicapées victimes de violences (manifeste 3^e conférence européenne)
- Code de bonnes pratiques pour la prévention de la violence et des abus à l'égard des personnes autistes
- Bibliographie sélective, France Huart et Sabine Ballez

CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés▲ N° 24, 2006 – **Variations**

Responsable du numéro : Luc Capdevila

SOMMAIRE

- Avant-propos, Luc Capdevila
- En toutes lettres. Des femmes sur les murs de Pompéi, Sophie Mano
- La réforme du mariage dans la communauté anabaptiste de Munster : quelle utopie ? Catherine Dejeumont
- Questions de mot. Le « viol » au XVI^e siècle, un crime contre les femmes ? Stéphanie Gaudillat Cautela
- La construction de l'identité catholique des jeunes filles dans un diocèse de frontière au XVIII^e siècle, Luc Oreskovic
- Peintres et modèles (France, XIX^e siècle), Danièle Poublan
- Sur les Boulevards : Les représentations de Jeanne d'Arc dans le théâtre populaire, Venita Datta
- « J'avais tant besoin d'être aimée... par correspondance » : Les discours de l'amour dans la correspondance de Léonie Léon et Léon Gambetta, 1872-1882, Susan Foley
- La politique, « cet élément dans lequel j'aurais voulu vivre » : l'exclusion des femmes est-elle inhérente au républicanisme de la Troisième République ? Charles Sowerwine
- Du caritatif au politique, l'itinéraire de Jeanne Koehler-Lumière, Bernadette Angleraud
- Marie Curie, une intellectuelle engagée ? Michel Pinault
- Entre ombres et lumières, le parcours singulier d'une féministe pacifiste, Jeanne Mélin (1877-1964), Isabelle Vahé
- Le magazine *Ah ! Nana* : une épopée féministe dans un monde d'hommes ? Virginie Talet
- De la tradition française au droit à la vérité de la biographie, ou du recours à l'histoire dans les débats parlementaires sur l'accouchement dit sous X, Nadine Lefaucheur

- Le gender est-il une invention américaine ? Karen Offen
- Rencontre avec l'histoire des femmes et du féminisme : itinéraires de Japonaises francophiles, Groupe « histoire des femmes »

Nouvelles Questions Féministes

▲ Volume 26, n° 1, 2007

SOMMAIRE

Édito

• Migrations : genre et frontières – frontières de genre, Janine Dahinden, Magdalena Rosende, Natalie Benelli, Magaly Hanselmann, Karine Lempen

Grand angle

• Le genre et la législation suisse en matière de migration, Magalie Gainer et Irène Schmidlin

• « Je pensais que je pourrais avoir une relation plus égalitaire avec un Européen. » Le rôle du genre et des imaginaires géographiques dans la migration des femmes, Yvonne Riaño et Nadia Baghdadi

• Éclairage sur la migration féminine économique en Suisse : trois parcours, Corinne Dallera

• Femmes et hommes en milieu pénitentiaire fermé en Suisse : réflexions sur les questions de genre et de migrations, Christin Achermann et Ueli Hostettler

Champ libre

• « Sports à risque » : production, permanences et résistances à la domination masculine, Nicolas Penin

Parcours

• Trajectoire d'immigrée – miroir de la société d'accueil. Entretien avec Dounia, Natalie Benelli et Magaly Hanselmann

Collectifs

• FIZ Centre d'information pour les femmes d'Afrique, d'Asie,

d'Amérique latine et d'Europe de l'Est – une petite ONG qui aide à résoudre de grands problèmes, Marianne Schertenleib

Recherches Féministes

▲ N° 19 : 2, 2006

Dé/construire le féminin

SOMMAIRE

• Hommage à la regrettée professeure Claude Zaidman, Renée Cloutier

Présentation

• Dé/Construire le féminin, Estelle Lebel

Articles

• Les conceptions de l'identité sexuelle, le postmodernisme et les textes littéraires, Isabelle Boisclair et Lori Saint-Martin

• Le sport comme espace de reproduction et de contestation des représentations stéréotypées de la féminité, Isabelle Courcy, Suzanne Laberge, Carine Erard, Catherine Louveau

• Comment re-penser petite enfance et rapports de genre : l'exemple des auxiliaires de puériculture en France, Liane Mozère, Irène Jonas

• La scolarisation des élites féminines du Maghreb en France : les stratégies familiales, sexuées et de classe, et les parcours scolaires, Virginie Duclos

Notes de recherche

• Le droit à sa place, Lucie Gélinau, Myriam Loudahi, Fanny Bourgeois, Nathalie Brisseau, Rozenn Potin, Lagi Zoundi

• Les séries jeunesse et les stéréotypes sexuels : la récupération de l'idée d'émancipation et l'émergence d'une culture du consensus, Amélie Descheneau-Guay



*Daniel Welzer-Lang
contre l'AVFT et l'ANEF*

— Compte rendu d'audience, Tribunal de Grande Instance
de Toulouse, 14 mars 2007 —

Mercredi 14 mars, a eu lieu devant le Tribunal Correctionnel de Toulouse le procès en « diffamation envers un fonctionnaire public », intenté par Daniel Welzer-Lang à l'encontre de six responsables de l'ANEF¹ et de deux responsables de l'AVFT² : celles-ci pour une lettre adressée au Président de l'Université du Mirail, puis diffusée sur la liste *etudesféministes-I* ; celles-là pour un texte publié dans le *Bulletin* de l'ANEF n° 46 et intitulé « Chantage et abus de pouvoir dans les universités ». Deux affaires parallèles, mais qui avaient été jointes, malgré des différences significatives dans les dates et les modes de diffusion, ainsi que dans les propos incriminés.

L'avocat de Daniel Welzer-Lang avait déposé plainte avec constitution de partie civile dans le premier cas, plainte simple dans

1 – Nicole Décuré, Michèle Ferrand, Dominique Fougeyrollas, Annik Houel, Nicky Le Feuvre, Françoise Picq.

2 – Marie-Victoire Louis et Catherine Le Magueresse de l'Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail.

le second, pour diffamation envers un fonctionnaire public et pour diffamation envers un particulier, mais cette seconde incrimination n'avait pas été retenue dans la « citation à prévenu » à l'issue de l'instruction. Il s'agit d'une procédure assez complexe dans un domaine, le droit de la presse, particulièrement précis et où l'infraction est prescrite au bout de trois mois si la procédure n'est pas relancée par un acte interruptif de prescription. C'est pourquoi, avant l'audience, l'avocate de l'ANEF avait déposé des conclusions en nullité auxquelles le procureur semble avoir été sensible, alors que l'avocat de Daniel Welzer-Lang protestait contre cet « attachement au formalisme juridique ». Le tribunal aura à se prononcer sur la nullité mais cela n'a pas empêché le déroulement public de l'audience.

Pour les avocats de la partie civile, c'est pour tenter d'éviter que M. Welzer-Lang soit désigné comme professeur de sociologie, qu'une vaste campagne de diabolisation a été orchestrée à son égard, notamment par celle qui se trouvait en concurrence avec lui. Ils ont demandé le huis clos, prétendument pour protéger la réputation des personnes qui avaient accepté de témoigner en faveur des accusées mais n'ont été suivis ni par le procureur, ni par la cour : il est en effet paradoxal de saisir la justice pour obliger ses « détractrices » à s'expliquer et de refuser que cette explication soit publique.

L'audience a commencé par l'interrogatoire des prévenues

C'est parce l'AVFT avait reçu trois plaintes informelles de la part d'étudiantes de l'Université Toulouse-Le Mirail, au cours de l'année 2003, qu'elles ont considéré ne pas pouvoir se taire lorsqu'elles ont appris par la liste de diffusion *etudesféministes-I* que Daniel Welzer-Lang était sur le point d'être nommé professeur d'université. Elles ont adressé une lettre au Président de l'Université, Rémy Pech, qu'elles avaient d'ailleurs rencontré quelque temps auparavant lors d'une réunion sur le harcèlement sexuel à l'université. N'ayant pas obtenu de réponse à cette lettre, elles l'ont rendue publique.

Michèle Ferrand (Présidente de l'ANEF) a expliqué la lente prise de conscience du problème entre 1998 et 2002. C'est lors du colloque de Toulouse qu'elle a été interpellée par des étudiantes et doctorantes.

Nicky Le Feuvre (Directrice de l'équipe Simone-SAGESSE) fait un exposé très précis de l'historique du conflit, depuis les premières plaintes qu'elle a reçues en 1998 et la demande d'explications à Daniel Welzer-Lang. Celui-ci avait alors reconnu les faits qui lui avaient été reprochés et promis de changer de comportement. En 2002, lors du Colloque international à Toulouse, interpellée par des étudiantes, elle apprend que cet accord de « bonne conduite » n'avait pas été respecté. En 2003, suite à de nouveaux témoignages, l'équipe Simone décide de suspendre Daniel Welzer-Lang dans l'attente de ses explications. Celui-ci annonce alors son intention de quitter Toulouse dans les plus brefs délais. Puis il démissionne de l'équipe à laquelle il interdit de rendre compte des raisons de son départ. La publication du communiqué de l'équipe Simone dans le *Bulletin* de l'ANEF avait alors été envisagée ; mais elle fut suspendue en raison de l'opposition des services juridiques de l'Université Toulouse-Le Mirail. C'est beaucoup plus tard que le poste de professeur fléché « Rapports sociaux de sexe » été publié, accordé sur le contingent exceptionnel qui avait suivi le mouvement « Sauvons la recherche » pour renforcer l'équipe Simone. La candidature de Daniel Welzer-Lang a été placée en première position par la Commission de Spécialistes de la 19^e section. De nombreuses protestations ont été adressées au président de l'Université. Finalement, le texte contre lequel Daniel Welzer-Lang a déposé plainte a été publié dans le *Bulletin* de l'ANEF en avril 2005.

Ce très long exposé, suivi par ceux, plus rapides, des autres prévenues, a permis de replacer l'affaire dans son contexte et de s'inscrire en faux contre les conclusions de la partie civile pour

laquelle il n'y avait là que l'effet de la « jalousie d'une candidate malheureuse » et le dépit de « féministes traditionnalistes » devant un homme qui était devenu une « figure incontournable du mouvement féministe ».

Après une pause, le plaignant a été appelé à présenter sa version des faits. Il a défendu ses méthodes d'enquêtes ethnographiques, notamment dans les clubs échangistes et autres « plages coquines », terrains dont les étudiantes ne devaient pas ignorer la nature. Il a précisé avoir recruté essentiellement des personnes qui connaissaient déjà le milieu de la pornographie. Sans nier les « rapports privés entre [lui] et des étudiantes », il en a réduit la portée, considérant qu'on a « requalifié les actes » quand il a eu le poste, qu'il y a eu « pression collective de manière à légitimer ce dont on [l'] accuse » et campagne d'écrits diffamatoires.

L'audition des témoins

Pour le témoin cité par la partie civile³, il est courant que des « rumeurs » circulent dans cette « démocratie florentine » qu'est l'université ; mais il est impossible de désigner un collègue à l'origine de ces rumeurs.

La défense présente six témoins⁴. Questionnées sans ménagement par le procureur et par les avocats de la partie civile qui cherchaient à dénicher des contradictions entre des témoignages et à leur faire donner le nom des personnes dont elles rapportaient le témoignage, celles-ci ne se sont pas laissées démonter. La succession des témoignages et le caractère systématique des comportements dénoncés attestent du sérieux de l'enquête, ainsi que de la difficulté pour les victimes de faire état de ce qu'elles ont subi et de leur souffrance.

3 – Alain Tarrius.

4 – Sylvie Chaperon, Christelle Hamel, Jacqueline Heinen, Emmanuelle Latour, Brigitte Lhomond.

Avocats de la partie civile⁵

Selon le premier, « la déontologie universitaire n'existe pas. L'honneur de l'universitaire c'est la liberté du chercheur ». C'est « un chien fou de la sociologie » qui se heurte à un « corpus de règles rigides », celles des féministes.

Le second veut rabaisser les faits dénoncés au niveau de la « rumeur d'Orléans ». Il conteste la valeur des témoignages écrits, dès lors qu'il n'y a pas de plainte pénale, pas de procédure disciplinaire interne à l'Université. Que reste-t-il de ces accusations ? Tout au plus des tentatives de séduction d'un professeur à l'égard de ses étudiantes. Il indique que le plaignant ne demande pas des dommages et intérêt pour lui-même, mais pour les verser à une association de lutte contre les violences faites aux femmes. (À cet instant, la salle, qui à la demande de la présidente, s'était montrée parfaitement silencieuse, ne put réprimer une certaine ironie, proposant l'AVFT comme destinataire). Il demande que la bonne foi soit écartée.

Le procureur renonce à prendre la parole. Il s'en rapporte à l'application de la loi et la sagesse de la Cour.

Les avocat-e-s de la défense⁶ se sont attaché-e-s à démontrer la « bonne foi » des prévenues. Celui de l'AVFT, leur avocat de longue date, pouvait affirmer qu'elles ne font jamais de dénonciation sans preuve : « Quelle audace de parler de la rumeur d'Orléans ! » Il souligne que le problème n'est pas de savoir si les faits sont vrais ou faux, mais de savoir si les accusées avaient ces témoignages en main pour dire ce qu'elles ont dit. Elles ne disent pas qu'il a agressé, mais qu'il « a été accusé d'avoir agressé sexuellement ». Se taire aurait été nier la parole des doctorantes. Il demande la relaxe et appelle le parquet à procéder à une enquête : l'affaire Welzer-Lang ne doit pas s'arrêter aujourd'hui.

5 – Benoît Tranier-Lagarrigue et Olivier Bonhoure.

6 – Pour l'ANEF, Muriel Brouquet-Canale, du barreau de Paris, Hélène Chayrigues et Geneviève Sanac du barreau de Toulouse. Pour l'AVFT : Claude Katz.



Dominique Fougeyrollas



Nicky Le Feuvre



Françoise Picq



Annik Houel



Nicole Décuré



Michèle Ferrand



Sylvie Chaperon



Brigitte Lhomond



Geneviève Cresson



Jacqueline Heinen



Les avocates de l'ANEF plaident « l'exception de bonne foi », laquelle s'apprécie selon quatre critères : **l'objectivité** (le caractère sérieux de l'enquête que la jurisprudence apprécie en fonction du genre des écrits) ; **la légitimité du but poursuivi** (le mobile n'est pas la jalousie, qui ne serait pas un but légitime, mais l'information et la mise en garde des étudiant/e/s) ; **l'absence d'animosité personnelle** (démontrée par le caractère très factuel, très circonstancié de la vingtaine d'attestations versées au dossier : « Personne n'en rajoute », par le temps très long mis à décider de la dénonciation publique) ; **la prudence et la modération des propos**.

À l'issue d'une audience qui aura duré plus de neuf heures, la présidente annonce que la décision sera rendue le 30 mai 2007 à 14 heures.

Le C.A. de l'ANEF

Maintien des activités de la Mission égalité en faveur de la parité hommes-femmes

Forum

À l'attention de Monsieur Jean-Marie Miossec
Président de l'Université Paul Valéry – Montpellier III
Route de Mende 34199 Montpellier Cédex 5

Toulouse, le 15 janvier 2007

Objet : Maintien des activités de la Mission égalité en faveur de la parité hommes-femmes

Monsieur le Président,

En tant que responsables des actions égalité des chances hommes-femmes financées par le FSE et menées à l'Université de Toulouse-Le Mirail, nous nous permettons de vous exprimer notre plus vive inquiétude à propos des incertitudes qui semblent peser actuellement sur la poursuite des actions centrées sur la promotion de l'égalité hommes-femmes au sein de votre établissement.

L'Université de Montpellier III a joué un rôle tout à fait central dans la mise en œuvre des missions égalité financées dans le cadre d'un appel d'offre du ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche, s'inscrivant dans les objectifs de la convention inter-ministérielle en faveur de l'égalité des sexes, signée en février 2000 et renouvelée en 2006.

Les actions menées au sein de votre établissement en faveur de l'égalité ont été citées en exemple lors des différentes réunions des chargées de mission égalité convoquées par la Direction des enseignements supérieurs (DES) depuis le lancement du premier appel à projets, en 2000. Le dynamisme particulier de votre mission égalité est à l'origine d'un projet de réunion de l'ensemble des missions égalité des universités et sur le thème de l'égalité hommes-femmes à Montpellier en 2007.

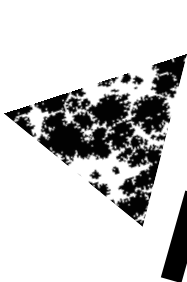
Or, il semblerait que la promotion de l'égalité des sexes n'est plus définie comme une priorité par votre établissement, puisqu'un certain nombre d'actions en cours ou prévues à courte échéance ont été suspendues, apparemment à la faveur d'une réorientation de votre mission égalité vers la question plus large des discriminations. Nous n'avons aucune objection à la prise en charge d'autres formes de discrimination, notamment fondée sur l'origine sociale ou ethnique, par les instances universitaires. Nous nous étonnons néanmoins de l'abandon pur et simple des actions en faveur des femmes et par la substitution d'autres objectifs au programme sérieux de travail élaboré par les responsables précédentes de la mission égalité de Montpellier III. Une telle décision compromettrait sérieusement la poursuite des collaborations déjà entamées au sein du réseau national des chargé-e-s de mission égalité.

Nous vous invitons donc à confirmer l'engagement de votre établissement en faveur de l'égalité des sexes et à nous assurer de votre soutien pour l'organisation de la rencontre sur ce thème qui a été programmé de longue date à Montpellier.

En vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer, M. le Président, l'expression de nos plus respectueuses salutations.

Nicky Le Feuvre et Jacqueline Martin
Co-responsables des missions égalité

Copie, pour information : Madame Marie-Christine Gély-Nargeot et
Madame Marie-Paule Masson



ulletin de commande

Actes des journées de l'ANEF

Brochures disponibles au secrétariat de l'ANEF – 34, rue du Professeur-Martin
31500 TOULOUSE.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Cocher les brochures commandées.

- ☐ Pouvoir, parité, représentation politique
- ☐ Études féministes, militantisme et mouvement des femmes
- ☐ Les féministes face à l'antisémitisme et au racisme
- ☐ Lien sexuel, lien social
- ☐ Femmes, féminisme, féminité : représentations et ruptures
- ☐ Féminisme et polar
- ☐ École : inégalités de sexe
- ☐ Études féministes : quelle visibilité ?
- ☐ Désexisation et parité linguistique
- ☐ Violences sexuelles et appropriation des espaces publics
- ☐ Annuaire des adhérentes

PRIX

7 €
7 €
7 €
7 €
7 €
7 €
7 €
7 €
7 €
7 €
15 €

Total de la commande : €

Prière de joindre le règlement à la commande.



Association Nationale des Etudes Féministes

ARTICLE 1 - Il est fondé entre les adhérentes aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 18 août 1901, ayant pour titre : « Association nationale des études féministes » (ANEF). Son siège social est fixé à Paris : 9 bis, rue de Valence 75005. Il pourra être transféré sur simple décision du bureau.

ARTICLE 2 - L'association se propose d'être un lieu de réflexion, d'échanges et de confrontations. Elle se donne comme but principal la promotion des études et recherches féministes, sur les femmes et sur les rapports de sexe et de genre, notamment par :

- l'enseignement, la formation, la création et la recherche, dans et hors institution ;
- la diffusion et la valorisation de ces recherches et de ces problématiques au moyen de publications, colloques, séminaires, rencontres, annuaires... etc. ;
- la création d'enseignements féministes à tous les niveaux d'enseignements ;
- la création de postes, d'équipes et de programmes de recherche dans les organismes publics, parapublics et privés d'enseignement, de formation et de recherches.

Ces buts seront réalisés par toutes actions nécessaires, y compris l'action concertée auprès des pouvoirs publics, régionaux, nationaux et internationaux.

L'association se donne également pour buts :

- la défense des intérêts professionnels et moraux de ses membres et la lutte contre les discriminations sexistes ;
- le maintien et le développement de relations d'échanges, de respect mutuel et de solidarité entre ses membres ;
- le développement de liaisons avec les associations et les groupes nationaux ou étrangers, la participation aux réseaux européens et internationaux d'études féministes.

ARTICLE 3 - Peuvent devenir membres de l'association les femmes, sans distinction de nationalité, qui sont en accord avec les buts de l'association, et s'engagent à travailler à leur réalisation. Les demandes d'adhésion sont adressées au conseil d'administration.

L'association admet également, à titre d'associés, des groupes des institutions, et les individus qui soutiennent ses objectifs. La qualité de membre se perd par démission, non-paiement de la cotisation ou tout autre motif prévu au règlement intérieur.

ARTICLE 4 - Les ressources de l'association comprennent : le montant des cotisations, les dons, legs et subventions accordées pour le fonctionnement et la réalisation des buts de l'association dans les limites fixées par la loi.

ARTICLE 5 - L'assemblée générale comprend tous les membres de l'association. Elle se réunit au moins une fois par an sur convocation du conseil d'administration. L'ordre du jour est indiqué sur les convocation. La présidence est assurée par un membre du conseil d'administration.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées par le conseil d'administration, soit à son initiative, soit à la demande transmise au conseil d'administration du cinquième des membres.

ARTICLE 6 - L'assemblée générale est l'instance souveraine. Elle définit les orientations. Le conseil d'administration est élu pour 2 ans par l'assemblée générale des membres à jour de leur cotisation et dans un souci de représentativité des régions conformément au règlement intérieur. Il désigne en son sein chaque année un bureau formé au moins d'une présidente, une secrétaire, une trésorière, et suscite la mise en place de commissions responsables devant lui. Toutes les décisions du conseil sont prises de façon collégiale.

ARTICLE 7 - Un règlement intérieur est établi par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale. Il est destiné à préciser les statuts et à fixer les divers points non prévus par ceux-ci notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE 8 - La révision des présents statuts ne pourra avoir lieu qu'à la suite d'une proposition présentée à l'assemblée générale, soit par le conseil d'administration, soit par un cinquième des membres inscrits. Le vote ne pourra avoir lieu qu'à une prochaine assemblée générale qui sera convoquée sur cet ordre du jour. La décision est prise à la majorité des membres inscrits.

ARTICLE 9 - La dissolution de l'association est prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale convoquée sur cet ordre du jour et représentant la majorité absolue des membres inscrits. Une ou plusieurs liquidatrices sont nommées par cet assemblée et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.



Association Nationale des Etudes Féministes

BULLETIN D'ADHÉSION 2007

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

J'ai pris connaissance des statuts de l'ANEF.

Signature :

Membre adhérent-e : 30 € (revenus mensuels inférieurs à 1 500 €)
45 € (revenus mensuels supérieurs à 1 500 €)
15 € (pour les étudiant-e-s – sur justificatif)

Membre associé-e : 50 €

Service du bulletin seul : 50 € (institutions)

L'adhésion est annuelle (année civile janvier-décembre) et inclut l'abonnement au Bulletin.

**Règlement et bulletin d'adhésion ou d'abonnement à renvoyer à l'ordre de :
ANEF – 34, rue du Professeur-Martin 31500 TOULOUSE**

